

Colloque
**LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE,
30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN**
Mardi 18 février 2020 14 h - 18 h 30 Salle Médicis

#ReunificationEurope



Colloque sous le haut patronage de M. Gérard LARCHER, Président du Sénat, organisé par la commission des affaires européennes du Sénat



Commission des
AFFAIRES EUROPÉENNES

SOMMAIRE

PRESENTATION DU COLLOQUE	5
OUVERTURE	19
I. M. GERARD LARCHER, PRESIDENT DU SENAT (MESSAGE VIDEO).....	19
II. M. JEAN BIZET, PRESIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES DU SENAT	21
TABLE RONDE N°1	25
1989 : LA REUNIFICATION DE L'EUROPE, ORIGINES ET DYNAMIQUES	25
I. M. JEAN-YVES LECONTE	25
II. M. GEORGES MINK.....	26
III. M. ANDREÏ GRATCHEV	29
IV. M. ZYGIMANTAS PAVILIONIS.....	31
V. M. ALEXANDRE HERLEA.....	33
TABLE RONDE N°2	37
1989-2019 : RETOURS D'EXPERIENCES SUR LES ELARGISSEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE	37
I. MME ANNE-CATHERINE LOISIER.....	37
II. M. LUKAS MACEK.....	38
III. M. JOACHIM BITTERLICH.....	39
IV. M. GEORGES KAROLYI.....	40
V. M. CLAUDE MARTIN	43
VI. M. GEORGI PIRINSKI	45
VII. QUESTIONS DE LA SALLE.....	47
TABLE RONDE N°3	51
2020 : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE PROJET EUROPEEN ?	51
I. M. JEAN BIZET	51

II. M. ANDI MUSTAJA.....	53
III. M. CHRISTOPHE PARISOT	56
IV. MME RUDINA HAJDARI	59
V. M. RALF GJONI	61
VI. M. OLEH SHAMSHUR.....	62
VII. M. NIKOLA POPOSKI.....	64
CONCLUSION	67
I. M. ALEXIS TSIPRAS.....	67
II. M. JEAN-LOUIS BOURLANGES.....	71

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

OUVERTURE



M. Gérard LARCHER
Président du Sénat



M. Jean BIZET
Président de la commission des
affaires européennes du Sénat

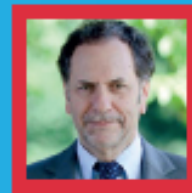
LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

1989, LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, ORIGINES ET DYNAMIQUES

14h15
15h00



M. Jean-Yves LECONTE
Sénateur représentant les Français
établis hors de France, membre de la
commission des affaires européennes



M. Georges MINK
Professeur au Collège
d'Europe (département
d'Etudes européennes
interdisciplinaires, campus de
Natolin, Varsovie) & directeur
de recherche émérite à
l'Institut des Sciences sociales
du Politique (CNRS -
Université Paris Ouest la
Défense, Nanterre)



M. Žygimantas PAVILIONIS
Ambassadeur, vice-président de la
commission des affaires européennes du
Seimas de Lituanie, Secrétaire international
de l'Union de la patrie - Chrétiens-
démocrates lituaniens



M. Alexandre HERLEA
Professeur des universités
émérite, ancien ministre de
l'Intégration européenne de
Roumanie, ancien
ambassadeur de Roumanie
auprès de l'Union européenne,
président de l'association
La Maison roumaine



M. Andreï GRATCHEV
Historien, politologue, ancien
conseiller et porte-parole du
président de l'URSS Mikhaïl
Gorbatchev

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

1989-2019 : RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LES ÉLARGISSEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE

15h00
16h30



Mme Anne-Catherine LOISIER
Sénatrice de la Côte-d'Or,
membre de la commission des
affaires européennes



M. Lukáš MACEK
Directeur du campus européen
de Sciences Po à Dijon



M. Joachim BITTERLICH
Ancien ambassadeur
d'Allemagne



M. Georges KÁROLYI
Ambassadeur de
Hongrie en France et
à Monaco



M. Claude MARTIN
Ambassadeur de France



M. Georgi PIRINSKI
Ancien député européen

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

2020 : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE PROJET EUROPÉEN ?

16h30
18h00



M. Jean BIZET
Sénateur de la Manche,
président de la commission des
affaires européennes du Sénat



M. Andi MUSTAJ
Conseiller auprès de la fondation
Robert Schuman



M. Christophe PARISOT
Conseiller des affaires
européennes de M. Jean-Yves
Le Drian, ministre de l'Europe
et des affaires étrangères, et
directeur adjoint du cabinet de
Mme Amélie de Montchalin,
secrétaire d'État chargée des
affaires européennes



Mme Rudina HAJDARI
Présidente de la commission
de l'intégration européenne
du parlement d'Albanie

Suite des intervenants →

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

2020 : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE PROJET EUROPÉEN ?

16h30
18h00



M. Ralf GJONI
Vice-président de
la commission des affaires
étrangères du parlement
d'Albanie



M. Oleh SHAMSHUR
Ambassadeur d'Ukraine en
France, Délégué Permanent de
l'Ukraine auprès de l'UNESCO



M. Nikola POPOSKI
Ancien ministre des Affaires
étrangères et vice-Premier ministre
de Macédoine du Nord, président du
Conseil national pour l'intégration
européenne de Macédoine du Nord



M. Ryszard CZARNECKI
Député européen

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

CONCLUSION

18h



M. Alexis TSIPRAS
Ancien Premier ministre de Grèce et
chef de l'opposition



M. Jean-Louis BOURLANGES
Député des Hauts-de-Seine,
vice-président de la commission des
affaires européennes de
l'Assemblée nationale

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

CONNAÎTRE LES INTERVENANTS

Biographies

Georges Mink

Georges Mink est sociologue et politologue, spécialiste des pays d'Europe centrale et orientale. Il s'intéresse aux systèmes politiques, aux évolutions socio-politiques de ces pays ainsi qu'aux transformations des anciennes élites communistes et à l'eupéanisation des systèmes politiques et nationaux. Il travaille actuellement sur la question de la justice transitionnelle dans les pays de l'Union européenne et sur les jeux de mémoire. Il est ou a été membre de plusieurs instances dirigeantes, entre autres le conseil d'administration de Radio France Internationale (1989-1994). Il est depuis 2015 président de l'International Council for Central and Eastern European studies. Parmi ses derniers livres : « History, Memory and Politics in Central and Eastern Europe, Memory Games » (2013, non traduit en français), et « La Pologne au cœur de l'Europe, 1914 à nos jours, Histoire politique et conflits de mémoire » en 2017.

Andrei Gratchev

Andrei Gratchev, journaliste et politologue russe, est docteur en histoire et diplômé en relations internationales. Il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de l'appareil central du parti communiste soviétique, avant de devenir le conseiller politique du dernier Président de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, et son dernier porte-parole.

Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, il s'affirme comme un spécialiste de renommée internationale de l'histoire des relations Est-Ouest pendant la Guerre Froide. Il fut conférencier et chercheur dans des universités russes, françaises, japonaises et britanniques (dont l'université d'Oxford). Il est président du comité scientifique du New Policy Forum, et auteur de plusieurs ouvrages sur l'ex-URSS et la Russie post-soviétique.

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

CONNAÎTRE LES INTERVENANTS

Biographies

Alexandre Herlea

Né le 11 octobre 1942 à Brasov (Roumanie), naturalisé français en 1977, Il est Ingénieur en mécanique, historien des sciences et des techniques, Professeur émérite des Universités, membre du conseil scientifique du CIFE (Centre International de Formation Européenne, Nice) et président de l'association La Maison Roumaine (Paris).

Il a enseigné à l'UTBM (Université de technologie de Belfort Montbéliard), au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) ainsi qu'à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, à la Michigan Technological University (Etats-Unis) et à l'Université de Bucarest.

Il est membre de l'AIHS (Académie Internationale d'Histoire des Sciences), du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques) et de l'ICOHTEC (International Committee for the History of Technology), dont il a été président de 2001 à 2005. Ancien ministre de l'intégration européenne du gouvernement de la Roumanie (1996-1999) et ancien ambassadeur de la Roumanie auprès de l'Union Européenne à Bruxelles (2000-2001), il est membre du comité exécutif de l'IDC (Internationale Démocrate-Chrétienne), dont il a été vice président (1998-2002) et responsable pour les pays de l'Europe centrale et orientale (2002-2008).

Il est commandeur de la Légion d'Honneur.

Žygmantas Pavilionis

Žygmantas Pavilionis est diplomate. Titulaire d'un master de philosophie de l'université de Vilnius et d'un doctorat en sciences politiques, Il travailla à la Représentation permanente de la Lituanie auprès de la Commission européenne (1999-2002), en tant qu'adjoint du négociateur en chef pour l'adhésion de la Lituanie à l'Union européenne. Il fut ensuite nommé à la tête du département de l'Union européenne (2002-2004), puis directeur politique et vice-ministre des Affaires étrangères (2005-2009). Ambassadeur aux Etats-Unis et au Mexique (2010-2015), puis ambassadeur extraordinaire pour l'Europe orientale (2015-2016), Il fut élu au parlement lituanien en 2016 (député des Lituanien de l'étranger). Il est actuellement vice-président de la commission des affaires européennes du Parlement lituanien et membre de la commission des affaires étrangères. Plus récemment, M. Pavilionis est devenu secrétaire International du principal parti lituanien de centre-droit, l'Union de la patrie - Chrétiens-démocrates lituanien.

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

CONNAÎTRE LES INTERVENANTS

Biographies

Lukáš Macek

Lukáš Macek, né à Prague en 1976, est le directeur du campus européen - Europe centrale et orientale de Sciences Po à Dijon depuis 2004. Après ses études en France (lycée Carnot à Dijon puis Sciences Po), il a travaillé en République tchèque comme attaché parlementaire et conseiller politique spécialisé en affaires européennes. Il a suivi les travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe en tant que secrétaire de la délégation du Sénat tchèque. Il a enseigné ou enseigne à la New York University et à l'Université Charles de Prague ainsi qu'à Sciences Po. Auteur ou co-auteur de nombreux articles et études sur les questions européennes, il a notamment publié « L'élargissement met-il en péril le projet européen ? » (2011).

Joachim Bitterlich

Joachim Bitterlich est né le 10 juillet 1948 à Saarbruck (Sarrel). Ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA) (1974-1975), il fut en poste auprès de la Représentation permanente auprès des Communautés européennes à Bruxelles, responsable, en particulier, des négociations d'adhésion du Portugal et de l'Espagne, ainsi que de la coordination des travaux du Conseil des Ministres et du Conseil européen (1981-1985). Conseiller pour les affaires européennes du chancelier Helmut Kohl de 1993 à 1998, il fut ensuite nommé ambassadeur, représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'OTAN (1998-1999), puis ambassadeur d'Allemagne auprès du Royaume-Uni et de la Principauté d'Andorre (1999-2002).

Georges Károlyi

Georges Károlyi est né en 1946 à Budapest. Sa famille quitte la Hongrie un an plus tard et s'installe en France. Il y fait toutes ses études. Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris (1968), titulaire d'un Diplôme d'Études supérieures de droit public (1969), il mène sa carrière professionnelle en France, d'abord à l'Aérospatiale (1971-1974), puis à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (1974-1978), enfin chez Fiat France (1978-2005) où il exerce des fonctions à responsabilité dans la politique d'investissements du groupe et la gestion financière. Fréquentant à nouveau la Hongrie après 1990 à la suite de l'effondrement du bloc soviétique et de la transition démocratique, il y crée une fondation reconnue d'utilité publique axée sur la promotion de l'ouverture européenne de la Hongrie. Georges Károlyi, titulaire de la double nationalité hongroise et française, est ambassadeur de Hongrie en France depuis janvier 2015. Il est chevalier de l'Ordre national du Mérite français et Officier de l'Ordre du Mérite de Hongrie.

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

CONNAÎTRE LES INTERVENANTS

Biographies

Claude Martin

Né à Saint-Germain-en-Laye le 24 septembre 1944, Claude Martin est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École Nationale des Langues Orientales. Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, il entre au Ministère des Affaires Étrangères en 1968. Il fut conseiller technique chargé des affaires européennes au cabinet du Ministre des affaires étrangères (1973-1978).

Représentant permanent adjoint de la France auprès des Communautés Européennes (1984) puis ambassadeur à Pékin (1990), il fut nommé Directeur Général des Affaires Européennes, puis Secrétaire Général adjoint du Quai d'Orsay (1994-1998), avant de devenir ambassadeur à Berlin (1999-2007). Il fut ensuite nommé conseiller maître à la Cour des Comptes (2008-2012).

Il est l'auteur de l'ouvrage « La diplomatie n'est pas un dîner de gala » (2018).

Georgi Pirinski

Ancien membre du Parlement Européen de 2014 à 2019, Georgi Pirinski a été précédemment président de l'Assemblée nationale de Bulgarie de 2005 à 2009, et député de 1990 à 2013 (élu pour la première fois à la 7^{ème} Grande Assemblée Nationale, qui adopta la nouvelle constitution bulgare en 1991). Il fut également ministre des Affaires étrangères de 1995 à 1996.

Georgi Pirinski est actuellement membre du Conseil national du Parti socialiste bulgare.

Andi Mustafaj

Diplômé de droit public à l'Université Panthéon-Assas Paris 2 en 2011, Andi Mustafaj a commencé sa carrière comme fonctionnaire au ministère de la Justice en Albanie avant de devenir conseiller du ministre albanais de la Justice. Il intègre ensuite la promotion 2014-2015 « Winston Churchill » de l'École Nationale d'Administration (ENA) en tant qu'élève étranger. Actuellement adjoint du directeur M&A et Développement Stratégique de Saint Gobain, il est engagé dans différents think tanks européens comme le Groupe des Belles Feuilles ou la Fondation Robert Schuman, pour laquelle il a notamment été rapporteur d'un groupe de travail sur le Brexit et co-auteur de l'essai « Esquisse pour l'Europe de demain » (2019).

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

CONNAÎTRE LES INTERVENANTS

Biographies

Christophe Parisot

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et titulaire d'un DES en relations internationales de l'Université de Genève, Christophe Parisot a été deuxième puis premier Conseiller à l'Ambassade de France à Budapest entre 2003 et 2007, puis Conseiller au service des politiques externes à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles jusqu'en 2010. Il intègre alors le cabinet de Laurent Wauquiez, ministre chargé des affaires européennes comme conseiller puis devient le directeur de cabinet de Jean Léonetti qui succède à Laurent Wauquiez. Il est aujourd'hui Conseiller chargé des Affaires européennes au cabinet de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères et directeur-adjoint du cabinet d'Amélie de Montchalin, secrétaire d'État chargée des affaires européennes.

Rudina Hajdari

Rudina Hajdari est députée au parlement albanais depuis 2017. Ayant décidé de rester au Parlement lorsque les députés du Parti démocratique ont démissionné en bloc, le 22 février 2019, elle a créé son propre groupe parlementaire d'opposition, composé de 14 députés. Elle préside depuis lors la commission de l'intégration européenne. Elle est également co-présidente de la commission spéciale pour la réforme électorale.

Mme Hajdari est titulaire d'une maîtrise en droits de l'Homme de l'université de Columbia et d'une licence en sciences politiques de l'université Fordham.

Ralf Gjoni

Ralf Gjoni est membre du Parlement albanais, vice-président de la commission des affaires étrangères et membre de la commission de l'intégration européenne. Son expérience internationale dans les relations publiques et la communication stratégique, ainsi que dans divers postes gouvernementaux, découle de deux décennies d'engagement au Royaume-Uni, aux États-Unis, en France et en Albanie. Dans ses fonctions antérieures, M. Gjoni a été porte-parole et directeur général de la communication au ministère albanais des Affaires étrangères, et avant cela, il a travaillé pour Weber Shandwick Public Affairs à Londres, au Royaume-Uni.

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

CONNAÎTRE LES INTERVENANTS

Biographies

Oleh Shamshur

Né à Kiev en 1956, diplômé avec distinction en relations Internationales (1978) de l'Université de Kiev Taras Shevchenko, dont il est également titulaire d'un doctorat en histoire (1982), Oleh Shamshur a commencé sa carrière professionnelle à l'Académie des sciences d'Ukraine. En 1993 il intègre le Ministère des Affaires Etrangères et est affecté à Genève comme Conseiller à la Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'ONU, puis est nommé Ministre-Conseiller à l'ambassade d'Ukraine pour les pays du Benelux.

De 2003 à 2005, il est chef de la Direction de l'Union européenne (UE) et vice-ministre ukrainien des Affaires étrangères.

De janvier 2006 à mai 2010, il assume les responsabilités d'ambassadeur d'Ukraine aux États-Unis.

S.E.M. Oleh Shamshur a été nommé Ambassadeur d'Ukraine en France en octobre 2014 et Délégué Permanent de l'Ukraine auprès de l'UNESCO en janvier 2015.

Nikola Poposki

Né en 1977 à Skopje (Macédoine), Nikola Poposki est licencié en économie (universités de Skopje et Nice) et titulaire d'un master en langues et commerce international dans l'Union européenne (universités de Skopje et Rennes) et d'une maîtrise en études économiques européennes (Collège d'Europe, Bruges). D'abord secrétaire à l'ambassade de France auprès de la République de Macédoine, il a ensuite travaillé au Centre commun de recherche de la Commission européenne, puis a été nommé ambassadeur, chef de la mission de la République de Macédoine auprès de l'Union européenne. Ministre des Affaires étrangères de 2011 à 2017, il fut en outre vice-premier ministre de 2016 à 2017. Depuis 2017, il est député et président du Conseil national pour l'intégration européenne.

LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE, 30 ANS APRÈS LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

CONNAÎTRE LES INTERVENANTS

Biographies

Ryszard Czarnecki

Ryszard Czarnecki est né en 1963. Après une maîtrise d'histoire, il devient journaliste pour la presse écrite au Royaume-Uni et en Pologne, puis travaille pour la télévision polonaise (1988-1997). Ancien député au parlement polonais (1993, puis 1997-2001), il a été président de 1997 à 1998 de la commission parlementaire de l'intégration européenne, et ministre du gouvernement de Pologne de 1997 à 1999. Après avoir été président de l'Institut d'études et de droits européens de 2001 à 2004, il est élu député européen en 2004, réélu en 2009, 2014 et 2019. Il est actuellement président de la délégation à la commission de coopération parlementaire Union européenne-Russie. Ryszard Czarnecki est également membre du parti Droit et Justice (PIS).

Alexis Tsipras

Alexis Tsipras a étudié le génie civil à l'Université polytechnique nationale d'Athènes, dont il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en urbanisme et en aménagement du territoire.

Il a été Premier ministre de Grèce de 2015 à 2019 (élu pour la première fois en janvier 2015, puis réélu en septembre 2015). Depuis les élections de juillet 2019, il est chef de l'opposition.

Jean-Louis Bourlanges

Ancien député européen, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, Jean-Louis Bourlanges est député des Hauts-de-Seine depuis 2017, vice-président de la commission des affaires européennes.

Député européen de 1989 à 2007, il a été entre autres président de la commission du contrôle budgétaire en 1993 et 1994, rapporteur du budget général de l'Union pour l'année 2000, rapporteur sur la hiérarchie des normes et la typologie des actes de l'Union en 2002, et président de la commission parlementaire mixte UE-Pologne entre 2002 et 2007. En 2004, il est élu président de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures au Parlement européen.

Par ailleurs, de 2002 à 2015, il est professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris où il donne le cours « Système et vie politiques dans l'Union européenne ». Jean-Louis Bourlanges est membre du Conseil d'administration de l'Institut Jacques Delors.

OUVERTURE

I. M. GERARD LARCHER, PRESIDENT DU SENAT (MESSAGE VIDEO)¹

Monsieur le président de la commission des affaires européennes du Sénat, chers collègues députés, sénateurs, et parlementaires européens, mesdames et messieurs.

C'est un plaisir qui m'est donné de vous dire quelques mots pour l'ouverture de ce colloque consacré au trentième anniversaire de la Chute du Mur de Berlin. Il s'agit également du quinzième anniversaire de l'adhésion de huit pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne. Étant ce jour même au premier forum du jeune Sénat de Côte d'Ivoire à Yamoussoukro, je ne peux être parmi vous.

Ce colloque arrive à point nommé, car au-delà de la symbolique des dates et des anniversaires, la famille européenne se trouve à un tournant. Après quinze ans de vie commune avec nos amis d'Europe centrale et orientale, nous savons combien la construction européenne est loin d'être un long fleuve tranquille. Après 47 années, le Royaume-Uni a décidé de quitter la famille. C'est dire si rien n'est jamais acquis. L'Union européenne est un organisme vivant et dynamique, dont nous sommes les forces vives. Alors que nous n'avons jamais eu autant besoin d'une Europe forte, libre, et fidèle à ses principes, une partie des espoirs suscités par la Chute du Mur paraît un peu s'estomper.

Permettez-moi d'anticiper quelque peu vos débats, pour vous faire part d'une inquiétude quant à l'esprit de 1989. La fin d'une Europe divisée, la souveraineté retrouvée, et la liberté réapprise par les peuples n'ont-elles pas laissé place, au fil du temps, à quelques désillusions ? Aujourd'hui, nous voyons bien que des différences d'attitude, et parfois des différences de fond, existent en matière d'État de droit, de libertés sociétales, de défense, de sécurité, ou de migration. Mais prenons aussi conscience de l'effort considérable d'adaptation consenti par ces pays qui nous ont rejoints. Au-delà de l'élargissement institutionnel du Conseil de l'Europe, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ou de l'Union européenne, avons-nous, nous, pays de l'Ouest, fait un effort équivalent pour cette réunification que nous avons pourtant appelée de nos vœux pendant des décennies de guerre froide ? Je n'ai pas de certitudes en la matière, mais c'est un des éléments du débat.

¹ http://videos.senat.fr/video.1529170_5e4bd4768f582.colloque-la-reunification-de-l-europe-30-ans-apres-la-chute-du-mur-du-berlin

Un sondage récent révélait un certain désenchantement des Européens de l'Est. Cette étude a mis en lumière leur inquiétude et leur crise de confiance envers les valeurs libérales et les institutions démocratiques nationales. Heureusement, à ce désenchantement répond, notamment chez les jeunes, une forme de mobilisation citoyenne, toujours dynamique. Cela nous pose néanmoins question, et nous montre que l'Europe doit porter un projet mobilisateur, et nous faire rêver à nouveau.

Vous devrez débattre cet après-midi de ce que pourrait être, dans le contexte de futures adhésions, le projet européen commun, un projet porteur de sens et de valeurs pour tous les citoyens européens. Il semble que face aux excès de la mondialisation, aux défis de la compétition internationale, aux ruptures territoriales que nous connaissons, y compris dans les pays fondateurs de l'Union européenne, il nous faut porter le projet d'un humanisme, qui viserait non seulement la défense de nos valeurs, mais également la convergence sociale et économique au sein de notre Union. Il me semble que la nouvelle Commission européenne l'a compris, et je souhaite que la très grande majorité des États membres partage ce point de vue.

Nos concitoyens attendent aussi que l'Europe les protège des migrations incontrôlées, ou d'une concurrence déloyale, qu'elle soit forte à l'extérieur, et qu'elle arrête de subir le délitement du multilatéralisme, et les effets perçus négativement de la mondialisation. S'il nous faut respecter la souveraineté retrouvée des pays entrés dans l'Union après tant d'années d'efforts et de souffrance sous le joug communiste, il me semble indispensable pour l'avenir de l'Europe de renforcer la souveraineté européenne. Les champs sont multiples, le dernier qui nous préoccupe étant le numérique, ainsi que notre autonomie commune en matière de technologies de l'information. Mais nous devons avant tout affirmer notre souveraineté économique et, à terme, envisager de construire notre souveraineté en matière de sécurité et de défense. C'est une ambition vaste, et qui prendra du temps. Au lendemain de 1989, lorsque l'Europe s'est réunifiée autour des principes démocratiques, l'idée qu'il fallait réfléchir à une sécurité collective en Europe a rapidement été suivie par l'adoption, dès l'année suivante, de la Charte de Paris. C'était en 1990. Il nous revient sans doute de redonner couleur à cette ambition, tout en respectant les souverainetés, l'histoire et la mémoire des peuples. Car comme le disait Jean Monnet, nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes et des femmes. Il nous faut les unir autour de la souveraineté, mais également autour d'un projet de développement durable, ainsi que d'un « *green deal* ».

Je vous souhaite de fructueux travaux.

II. M. JEAN BIZET, PRESIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES DU SENAT

Mesdames, Messieurs,

La Chute du Mur de Berlin en 1989 a ouvert un nouveau chapitre de l'histoire mouvementée de notre vieux continent. Cet événement a marqué le triomphe de la liberté sur la dictature, l'oppression et le mensonge. Beaucoup ont cru que l'Histoire s'achevait. Tous ont conçu un immense espoir, celui d'une Europe réunifiée, rendue entièrement à la démocratie et aux Lumières.

Avant d'aller plus loin, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui sont morts dans ce combat pour la liberté, et pour tous ceux qui, par leur action politique, leurs écrits, ou leur simple et courageuse résistance, ont permis la Chute du Mur. Je mettrai ensemble et sans chercher de hiérarchie aussi bien Willy Brandt, Helmut Kohl, Jean Paul II, Ronald Reagan, Margaret Thatcher, Jerzy Giedroyc, Václav Havel, Czeslaw Milosz, et peut-être la plus émouvante, parmi les dissidentes, la Roumaine Doina Cornea, qui a écrit et lu sur *Radio Free Europe*, en 1985, le message suivant:

« Les premiers coupables restent le système dans lequel nous vivons et ceux qui détiennent le pouvoir. Pourtant, coupables, nous le sommes aussi, nous qui acceptons de vivre dans l'impureté du mensonge et de l'aliénation, nous qui acceptons de nous déshumaniser, nous qui plaçons l'avoir avant l'être. »

Tout est dit. Fermons la parenthèse, mais gardons en mémoire la leçon d'humanité donnée par tous ces êtres forts qui ont défendu la liberté dont nous jouissons aujourd'hui en Europe. C'est donc à eux, sans tous les nommer, que je dédie aujourd'hui ce colloque sur la réunification de l'Europe.

Parce qu'il nous faut bien structurer nos échanges, nous sommes convenus de partager ce colloque en trois tables rondes.

Premièrement, nous partirons de 1989 pour décrire les origines et les dynamiques à l'œuvre dans cette réunification tant attendue. N'oublions pas que le partage de notre continent fut si drastique et si long que nous en étions venus à parler, comme Czeslaw Milosz, « d'une autre Europe », alors qu'il n'en existe qu'une.

Lors de la deuxième table ronde, nous chercherons à faire le bilan de tout ce qui a été fait pour renouer le fil de l'Histoire, et raccommoder le tissu déchiré de notre continent. Il nous faudra alors nous attarder sur l'œuvre de l'Union européenne et sa politique d'élargissement. Nous avons vécu une époque historique, et nous avons fait preuve d'un bel enthousiasme, mais il y avait toutefois deux écoles de pensée à Bruxelles. D'un côté, ceux qui

voulaient rapidement réunifier l'Europe au nom de la nécessité historique et impérieuse de réparer. De l'autre, ceux qui défendaient une approche moins politique et plus technique. Ceux-là voulaient attendre que les pays qui venaient de retrouver leur souveraineté soient un peu plus avancés dans leur mutation.

Il nous appartiendra peut-être de trancher la question de savoir qui avait raison, mais le geste d'Helmut Kohl, décrétant qu'un mark de l'Est vaudrait un mark de l'Ouest, n'était-il pas un geste politique fort ? Ce geste allait d'ailleurs éclipser bientôt tous les autres. Ce geste, qui était hautement politique, et pas du tout économique, ouvrirait le chemin à une réunification plus rapide. Pourtant, certains pensent aujourd'hui, trente ans après, qu'il faut encore parler d'une transition inachevée.

Enfin, lors d'une troisième table ronde, nous envisagerons les perspectives pour le projet européen, alors que les Balkans occidentaux frappent à la porte, et que l'élargissement pourrait encore se poursuivre à l'Est. Il existe déjà, dans la politique européenne de voisinage, un pilier que l'on appelle le Partenariat oriental.

Avec ce Partenariat oriental, l'Union a manifesté sa volonté de renforcer ses relations politiques et de resserrer ses liens économiques avec ses voisins immédiats à l'Est. L'idée sous-jacente est bien celle d'un progrès continu vers l'Est, progrès qui arriverait à effacer, pas à pas, et sur le long terme, les différences encore criantes qui existent aujourd'hui encore entre l'Ouest et l'Est de notre Europe dans les domaines institutionnel et économique.

En ce sens, le Partenariat oriental est un acte de foi dans l'avènement d'une Europe totalement réunifiée et prospère. Idée généreuse et optimiste, mais quelle forme prendra alors notre Union et notre projet européen ? Faut-il ouvrir le débat oublié de l'Europe des cercles concentriques, ou existe-t-il d'autres perspectives ? L'autre idée que nous avons pour l'Est est fondée sur l'espoir qu'une politique dédiée à l'Est de l'Europe permette non seulement de manifester notre intérêt pour cette région, mais à terme, de renforcer sa normalisation, après 70 ans d'antagonisme idéologique avec l'Ouest et de constant appauvrissement de cette zone.

Ainsi, vous le voyez, nous avons de grandes ambitions en général, et de grandes ambitions en particulier pour ce colloque, que la commission des affaires européennes du Sénat organise, à l'initiative de notre collègue Jean-Yves Leconte, bon connaisseur de cette partie de l'Europe que pendant trop longtemps nous n'avons plus placée sur la carte, cette partie de l'Europe perdue et enfermée depuis Yalta dans un immense bloc qui ne convenait pas à ses véritables aspirations.

Au moment où notre Europe est assaillie de toutes parts, nous prenons conscience de l'importance de cette unité. Nous sommes heureux de

retrouver des amis et des alliés. Cependant, convenons ensemble que le destin européen est un destin difficile, puisqu'après deux guerres fratricides, et une partition cruelle et injuste de notre continent, il nous faut encore aujourd'hui, en 2020, panser les plaies des erreurs commises au XX^e siècle, si nous voulons rester un phare pour le monde dans le siècle qui vient, au moment où le centre de gravité de notre planète se déplace vers l'Asie.

Je tiens pour finir à remercier chacun d'entre vous pour sa présence ici au Sénat cet après-midi, et je laisse la parole à mon collègue Jean-Yves Leconte, qui animera la première table ronde avec Georges Mink.

TABLE RONDE N°1

1989 : LA REUNIFICATION DE L'EUROPE, ORIGINES ET DYNAMIQUES

Intervenants à la première table ronde :

- **M. Georges Mink**, Professeur au Collège d'Europe et directeur de recherche émérite à l'Institut des sciences sociales du politique (CNRS-Université Paris Ouest La Défense, Nanterre) ;

- **M. Andreï Gratchev**, historien, politologue, ancien conseiller et porte-parole du président de l'URSS Mikhaïl Gorbatchev ;

- **M. Zygmantas Pavilionis**, Ambassadeur, vice-président de la commission des affaires européennes du *Seimas* de Lituanie, Secrétaire international de l'Union de la patrie - Chrétiens-démocrates lituaniens ;

- **M. Alexandre Herlea**, Professeur des universités émérite, ancien ministre de l'Intégration européenne de Roumanie, ancien ambassadeur de Roumanie auprès de l'Union européenne, président de l'association La Maison roumaine.

La table ronde était animée par **M. Jean-Yves Leconte**, sénateur représentant les Français établis hors de France, membre de la commission des affaires européennes du Sénat.

I. M. JEAN-YVES LECONTE

Merci Monsieur le Président.

Nous avons tenu à ne pas dédier ce colloque à l'élargissement de l'Union européenne à l'Est, pour le consacrer à la réunification de l'Europe, même si depuis le Brexit, il n'est plus possible de considérer que l'intégralité de la construction européenne passe par l'Union. Toutefois, c'est bien comme cela que les choses ont été perçues et ont été vécues. Ainsi, en proposant la notion de confédération, François Mitterrand avait pu choquer, au regard de la volonté qui s'exprimait de mettre fin au Rideau de fer, cette cicatrice qui séparait les nations européennes entre elles. Ces nations avaient souvent été en guerre, mais elles partageaient une histoire commune, et elles n'avaient pu vivre ensemble pendant des dizaines d'années, en raison de la division de l'Europe par le système de Yalta.

L'année 1989 marque ainsi la sortie de ce système, une nouvelle indépendance, et l'affirmation que l'avenir des peuples européens ne se négocie pas avec les grandes puissances, mais au contraire, que ceux-ci le

prennent en main. Trente ans après, nous constatons certaines évolutions inattendues de l'Union européenne. Un ancien ambassadeur de France me disait récemment : « Qu'avons-nous raté pour en arriver là ? ». Je ne sais si cette perception d'un échec est fondée, mais elle existe. Le débat sur la poursuite ou l'ouverture de nouvelles négociations d'élargissement avec un certain nombre de pays des Balkans nous oblige ainsi à nous interroger.

Mais avant de poser la question de l'avenir, souvenons-nous de ces moments d'espoirs qu'ont été 1956 et 1968. Ces dates ont été marquées par des tentatives de réforme avortées des systèmes politiques en Hongrie et en Tchécoslovaquie. À partir des années 1970, de nouvelles démarches ont été engagées par le mouvement social, ou dans une perspective éthique. Je songe notamment à la lettre ouverte de Vaclav Havel à Gustav Husak de 1975, qui témoigne d'une éthique de la vie citoyenne, et d'une critique du monde matérialiste d'une grande actualité. Je pense également aux espoirs nés de l'Ostpolitik de Willy Brandt, ainsi qu'à la Charte 77 et aux réflexions éthiques qu'elle portait sur la citoyenneté et le respect de la personne humaine. L'élection de Karol Wojtyła comme pape en 1978, ainsi que les difficultés rencontrées par l'URSS en Afghanistan, ont profondément modifié la situation de l'autre côté du Rideau de fer. Je n'oublie pas le mouvement social de Pologne des années 1980 avec Lech Walesa, qui a permis, parallèlement aux réformes engagées suite à l'accession au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, d'aboutir aux événements de l'année 1989 : les élections partiellement libres en Pologne, la révolution de Velours, la Chute du Mur de Berlin. Je songe aussi aux événements de janvier 1991 à Vilnius.

Nous reviendrons sur ces événements, pour voir si les moteurs de 1989 sont toujours vivants. Nous nous arrêterons également sur leurs conséquences. La question que je souhaiterais tout d'abord poser à nos intervenants est celle-ci : l'origine et les motivations ayant conduit aux événements de 1989 ont-elles été correctement comprises par les autres pays européens ? Doivent-elles continuer à inspirer nos actions ?

II. M. GEORGES MINK

Les commémorations du trentième anniversaire de la fin des régimes communistes en Europe centrale ont toutes ou presque été marquées par une tonalité grise. Les conférences organisées dans ce cadre s'interrogent surtout sur les désillusions, les rêves trahis, les mauvais choix, et le détournement de la volonté populaire. Sur la perception de l'année 1989 semble ainsi peser la chape de plomb des périls du présent, à commencer par la montée des récits populistes qui touchent facilement des pans de populations exclus des bienfaits des politiques de transition. Je songe également aux narrations nationales souverainistes face à la construction européenne, ainsi qu'au démontage des mécanismes de contrôle démocratique, remplacés par des mécanismes de gouvernance autoritaire. Enfin, on peut évoquer l'irruption

de nouvelles configurations géopolitiques, et l'imprévisibilité de certaines personnalités ayant prise sur le destin du monde.

Quel lien de cause à effet entre les événements d'il y a trente ans et ceux qui nous inquiètent aujourd'hui ? Au cours des quelques années ayant précédé 1989, certaines ressources ont été accumulées pour servir les acteurs politiques ultérieurement. Identifier et localiser ces ressources ne signifie pas se livrer au déterminisme, mais simplement penser les effets imprévisibles de certaines actions et comportements intentionnels.

Quelques-uns des principaux acteurs de l'époque nous ont mis en garde très tôt, comme Bronislaw Geremek, qui déclarait en 1990 : « La liberté est acquise, la démocratie reste incertaine ». En mai 2004, il ajoutait : « Nous avons fait l'Europe, il reste à faire les Européens. »

À la fin des années 1980, les situations de chaque pays sont néanmoins largement différenciées. En Pologne existe un affrontement entre le pouvoir et la société. La Hongrie, au contraire, vit encore sur le beau compromis qu'on résume de la formule « socialisme du goulasch », pendant que le parti communiste se divise et que l'opposition cherche sa voie. Pour sa part, la Tchécoslovaquie, malgré la Charte 77 et la mobilisation des croyants, subit une normalisation, qui s'essouffle tout en ayant l'air de marcher. La Bulgarie mime le gorbatchévisme et sa *glasnost*. En Roumanie sévit encore le couple Ceausescu. Cette image ignore les tendances profondes, encore souterraines, mais elle domine lorsque l'équipe de Mikhaïl Gorbatchev s'évertue à sortir de la doctrine Brejnev.

Quel est l'horizon des attentes et des anticipations tactiques entre 1987 et 1989 ? À l'Ouest domine la conviction que le communisme a encore une longue durée de vie. Le secrétaire d'État américain Henry Kissinger, lors d'un voyage à Moscou, suggère ainsi à Mikhaïl Gorbatchev de laisser l'Europe centrale se « finlandiser », contre la garantie des Américains de ne pas chercher à attirer cette région dans le bloc occidental. Le président George W. Bush, au cours de son voyage en Pologne et en Hongrie, se place intellectuellement dans le scénario des communistes, le partage bicéphale du pouvoir, et la reconnaissance de Wojciech Jaruzelski et des dirigeants hongrois.

Enfin, François Mitterrand, malgré ses vœux du 31 décembre 1981 dans lesquels il déclarait que « tout ce qui est bon pour sortir de Yalta sera fait », n'envisage l'avenir qu'à petits pas. Il proposera ainsi une confédération européenne, englobant également Russie et États-Unis. Il ajoute que la réunification prendra des dizaines d'années. Ces propos provoquent la vive réaction de Vaclav Havel, outré d'une telle incompréhension du rôle que la Russie soviétique a joué dans son pays pendant un demi-siècle. La confédération apparaît alors comme une astuce, vouée à calmer les impatiences. Les Européens centraux y verront une salle d'attente, voire un parking. Helmut Schmidt comme Helmut Kohl

appelleront à la modération, craignant un coup d'arrêt à leur *Ostpolitik* et au rapprochement entre les deux Allemagne. Beaucoup d'autres exemples pourraient être cités de ce conservatisme géopolitique des dirigeants occidentaux d'alors. Il ne faut ainsi pas s'étonner que la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie préfèrent se réunir en un « Groupe de Visegrad », pour parer aux incertitudes à l'Est, et aborder collectivement la transition vers la Communauté européenne.

À l'Est, les incertitudes dominant également. Les acteurs centre-européens suivent les évolutions du gorbatchévisme, souvent avec scepticisme. Rares sont ceux qui considèrent qu'il s'agit d'un authentique tournant dans la politique étrangère soviétique, malgré la stratégie de communication du leader soviétique, qui se rend en visite à Belgrade, à Prague, à Varsovie ou à Berlin. Les émissaires du Kremlin ont pour tâche de rassurer les pays satellites. Ainsi, Leonid Jagodovski, évoquant en 1988 les événements du Printemps de Prague de 1968, déclare : « Aucun parti ne peut s'arroger le droit d'appeler à l'aide quiconque pour s'opposer à une décision prise par un autre pays. »

Malgré un passage à Prague en 1987 décevant pour les dissidents, et conçu comme tel, Mikhaïl Gorbatchev souhaite le changement. Ainsi, à la question d'un journaliste qui l'interrogeait sur la différence entre la *perestroïka* et le Printemps de Prague, il répond : « seulement vingt ans ». Il espère néanmoins voir Alexander Dubcek arriver au pouvoir plutôt que Milous Jakes. La suite est connue. Le scénario gorbatchévien ne se réalise pas, et Vaclav Havel devient le premier président de la Tchécoslovaquie postcommuniste, Alexander Dubcek devant se contenter de la présidence de l'Assemblée fédérale.

Mikhaïl Gorbatchev souhaitait un partage du pouvoir : aux oppositions, la gestion de la crise économique, et aux communistes, le poste de président au pouvoir. Ce scénario ne se réalisera que dans trois cas, et pour des mandats très courts : en Pologne, avec le président général Wojciech Jaruzelski ; en URSS, avec Mikhaïl Gorbatchev ; en Bulgarie, avec Petar Mladenov. La vision gorbatchévienne de l'Europe était celle d'une maison commune, loin du désir des peuples en voie de s'émanciper du joug soviétique, et attirés par l'Ouest de l'Europe.

Une des conséquences majeures de ce qui s'est joué en 1989 concerne les structures de la légitimité, révolutionnaire comme post-révolutionnaire. La manière dont s'opère le transfert du pouvoir, par des négociations autour de tables rondes, ou dans les coulisses, a même l'effet de brouiller les cartes. Les communistes obtiennent immédiatement des gains importants en légitimité. Pour les ex-communistes polonais ou hongrois, engagés dans la conversion de leur parti, les tables rondes sont une chance historique à double titre. D'une part, les oppositions leur offrent l'opportunité de négocier une reddition contrôlée et partielle. De l'autre, elles sont l'occasion

de manifester implicitement une forme de repentance, et de réclamer leur réhabilitation patriotique.

Après 1989, s'opère progressivement un glissement, de l'échec de la justice transitionnelle vers la politique des usages abusifs du passé communiste criminel. Le clivage concernant l'interprétation de 1989 se durcira autour du thème de l'impunité des crimes communistes. L'absence de consensus quant à la qualification de ce qui s'est joué en 1989 a facilité la manipulation historique. Il n'est qu'à voir les effets politiques de la tentative de délégitimation de 1989 en Europe centrale elle-même. Cette étrange révolution, et l'illisibilité de son message, ont provoqué un véritable concours de beauté de concepts hybrides, tels que celui de « réfolution » (contraction de « réforme » et « révolution ») de l'historien Timothy Garton Ash. Cette illisibilité a ouvert la voie non seulement au scepticisme académique, mais aussi à une certaine catégorie d'acteurs politiques au discours démagogique, qui évoquent une révolution inachevée ou trahie. Certains regrettent même que le sang n'ait pas coulé, et proposent une deuxième étape révolutionnaire, à l'aide de potences, pour apposer définitivement le sceau de la rupture.

Une autre querelle sémantique porte sur le nom à donner au processus de l'intégration institutionnelle des pays de l'Europe centrale et du Sud à la Communauté européenne. Les eurocrates, mais également des politiques occidentaux, parleront d'élargissement européen, comme s'ils hiérarchisaient les pays du continent entre pays maîtres et pays élèves. Pour les pays de l'autre Europe, il s'agit simplement d'une réunification. Le président Emmanuel Macron, dans son récent discours à l'université Jagellon, a humblement reconnu qu'il s'agissait d'une faute. Tous les pays européens se valent du point de vue de leur appartenance historique, culturelle, et géopolitique. Les Occidentaux doivent néanmoins reconnaître la dette de Yalta, car ils n'ont rien fait pour empêcher le Rideau de fer de séparer l'Europe en deux. Albert Camus avait raison quand il disait : « Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde. »

Je vous remercie.

III. M. ANDREÏ GRATCHEV

Nos débats du jour doivent nous servir à expliquer cette atmosphère d'incertitude, de morosité, peut-être même de crainte, quant à l'avenir de ce projet qui, il y a trente ans, paraissait annoncer la fin heureuse de l'Histoire, à travers la réunification d'une l'Europe coupée en deux depuis 1945.

Pour que l'année 1989 devienne une année charnière, il fallait que se rejoignent deux processus historiques dans lesquels était prise la partie orientale de l'Europe. Il s'agit, d'une part, des aspirations démocratiques de ces sociétés, qui allaient de plus en plus prendre la forme de mouvements

populaires. Cette logique a rencontré, d'autre part, celle de l'implosion du système soviétique, à travers le projet de Mikhaïl Gorbatchev, et la mise en cause du modèle bolchévique, qui avait également été imposé à la société russe. La rencontre de ces deux courants a rendu possible cet affranchissement des deux parties de l'Europe de l'Est. Je parle ici non seulement des pays de l'Europe de l'Est, mais de la société soviétique elle-même, qui a vu dans le projet gorbatchévien un espoir de se libérer du modèle qu'elle avait subi depuis plus de 70 ans. Elle a vu dans ce projet de démocratisation et de modernisation la chance de renouer avec le cours naturel de son histoire, mais également avec le reste du continent.

Tant que la rencontre de ces deux processus capitaux n'a pas pu se produire, et que l'Europe, à la suite de Yalta, est restée figée dans la confrontation idéologique et stratégique de deux blocs, les courants contestataires et démocratiques au sein des sociétés d'Europe de l'Est n'avaient pas de chance d'aboutir réellement. J'en veux pour preuve les drames de Berlin en 1953, de Budapest en 1956, et de Prague en 1968. C'est pourquoi, vu depuis l'autre côté du Rideau de fer, le processus de 1989 débute avant 1989. Il commence en 1985, avec l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev et l'annonce de son projet. Il est confirmé par le discours de ce dernier en 1988 devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Il visait à mettre fin à la guerre froide et annonçait la fin officielle de la « doctrine Brejnev ». Il s'agissait d'une promesse de la direction soviétique que les événements de Berlin, de Budapest, et de Prague ne se reproduiraient jamais plus.

Il faut aussi souligner tout ce que le projet gorbatchévien lui-même doit au Printemps de Prague. Il s'agissait de greffer une variante du modèle de l'eurocommunisme sur la société soviétique, marquée par une histoire et une tradition beaucoup plus dramatiques. Cette annonce de Gorbatchev a été confirmée par le départ d'un demi-million de soldats soviétiques des pays d'Europe de l'Est, laissant les régimes en place face à leurs propres sociétés. Elle l'a également été par le départ des troupes soviétiques d'Afghanistan, ainsi que par les réformes de démocratisation politique à l'intérieur de la société soviétique. Les premières élections pratiquement libres du printemps 1989, quelques temps avant celles de Pologne, ont servi de confirmation de cet appel de Mikhaïl Gorbatchev, qui reprenait de fait la formule de Jean-Paul II : « N'ayez pas peur. »

Gyula Horn, ministre des Affaires étrangères de Hongrie à cette époque, m'a notamment indiqué que les dirigeants hongrois avaient pris la décision d'ouvrir la frontière avec l'Autriche sans demander l'autorisation de Moscou, ni même consulter Mikhaïl Gorbatchev, car ils considéraient que tant que ce dernier était au pouvoir, ils n'avaient pas à craindre d'intervention militaire soviétique.

Le facteur humain me semble par ailleurs essentiel. Je me réfère ici au livre de l'historien britannique Archie Brown, justement intitulé *Facteur*

humain : sur la couverture de ce livre figurent les trois portraits de Ronald Reagan, Margaret Thatcher, et Mikhaïl Gorbatchev. J'y ajouterais pour ma part ceux de François Mitterrand et Helmut Kohl. J'imagine ce qui aurait pu se produire en ces années si, à la place de ces portraits, avaient figuré ceux de Donald Trump, Boris Johnson, et Vladimir Poutine. Il n'est pas certain que nous serions actuellement en train de célébrer la fin de la guerre froide et la réunification de l'Europe.

Mikhaïl Gorbatchev, quand il a déclenché ce processus, n'en envisageait bien sûr pas toutes ses conséquences. Pour ce qui est de l'Europe de l'Est, il est certain qu'il ne savait pas que Milous Jakes serait remplacé par Vaclav Havel, ou Nicolae Ceausescu par Ion Iliescu. Confronté aux accusations, formulées dans son propre pays, d'avoir bradé les fruits de la victoire soviétique dans la Seconde Guerre mondiale, il a répondu : « J'ai rendu ces pays à leurs propres peuples. » Il leur revenait de choisir la voie de leur prochain développement et leurs dirigeants.

Mais il n'envisageait pas non plus toutes les conséquences qu'aurait sa politique pour l'évolution de son propre pays. Son discours des Nations Unies, qui évoquait la liberté de choix pour les peuples, a été entendu partout, y compris à l'intérieur de l'URSS. Cela marque le début du processus qui conduira, deux ans plus tard, en 1991, à l'éclatement de l'URSS et à sa propre démission. Là réside la grande différence entre lui et Nikita Khrouchtchev qui, en 1956, avait été l'un des premiers à tenter une politique de dégel mais qui a rétrogradé par la suite. Mikhaïl Gorbatchev n'a pas reculé devant les conséquences de ses actions. Ce qui compte actuellement, ce n'est donc pas le nom d'un pays, puisque l'URSS est redevenue la Russie. C'est la réponse à la question : quelle Russie l'Europe a-t-elle à ses frontières orientales, et de quelle façon peut-elle espérer influencer son évolution dans un sens positif ?

M. Jean-Yves Leconte. – Merci pour ces paroles et cette conclusion. Zygimantas Pavilionis, vous étiez – contre votre gré – citoyen soviétique en 1989. De plus, pour la Lituanie, le processus d'indépendance ne s'est pas déroulé sans violence. Pouvez-vous nous faire part de votre vision de cette période ?

IV. M. ZYGIMANTAS PAVILIONIS

Je souhaiterais revenir sur l'expérience des États baltes, mais également sur celle des nations de la mer Noire. Dans ces territoires, le nombre de martyrs morts pour les valeurs européennes et chrétiennes est le plus important depuis 2000 ans. Nous avons lutté pour ces valeurs depuis un millénaire. L'État que nous formions avec la Pologne, de la Baltique à la mer Noire, était ainsi appelé par Jean-Paul II « l'Union européenne du

Moyen Âge ». Nous avons néanmoins été anéantis par la Russie, l'Autriche et la Prusse, car notre modèle libéral et démocratique, après la mise en œuvre de la première constitution écrite en Europe (inspirée des idées des Révolutions française et américaine) menaçait les systèmes autocratiques de ces trois pays. Notre histoire ne commence donc pas au XX^e siècle. Nous avons une longue tradition de lutte pour la liberté et la démocratie.

De très nombreux combattants de la liberté sont ainsi morts en Sibérie. De même, l'école où j'ai fait ma scolarité a connu le plus grand nombre de victimes, tuées dans la tour de télévision de Tallinn par les soldats envoyés par Mikhaïl Gorbatchev en 1991. C'est pourquoi je ne peux pas partager cette vision aimable du rôle de celui-ci. Traditionnellement, la Russie ne portait pas de vision démocratique. La Lituanie, en revanche, s'inscrivait dans une perspective européenne. Aussi, quand j'ai vu les forces spéciales russes arriver pour tuer mes amis, j'ai souhaité m'engager, et j'ai décidé de devenir diplomate. J'ai été le premier diplomate désigné pour préparer les bases de l'intégration de la Lituanie à l'Europe, puis pour négocier notre adhésion à l'Union européenne, et je pense être parvenu à mettre en œuvre cette vision européenne, partagée par les Français, les Allemands et les Américains.

Cette vision s'opposait absolument à celle que portaient les autocrates et les meurtriers qui dirigeaient la Russie. Néanmoins, cette vision me semble avoir pris fin en 2008 avec le sommet de l'OTAN de Bucarest, et à la suite de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne en 2013, qui semble marquer la fin de l'élargissement transatlantique. Nous sommes revenus à un contexte européen qui ne laisse aucune place à des pays tels que le mien.

Andreï Gratchev évoquait à l'instant les figures de Donald Trump, Boris Johnson ou Vladimir Poutine. Ils me semblent justement représenter le retour à la *Realpolitik* européenne d'avant la Seconde Guerre mondiale. Je crains que Paris, Berlin et Washington n'entérinent ce retour et abandonnent le principe de défendre la dignité humaine, la démocratie et chaque nation européenne. De même, la vision d'ouverture de l'Union européenne aux pays des Balkans me semble avoir été abandonnée. Les régimes autocratiques de Russie et de Chine se renforcent, dans cette région et ailleurs en Europe. Je me souviens très bien, en 2008, avoir alerté la France et l'Allemagne quant au risque que la Russie occupe la Géorgie. Ces deux pays n'ont pas réagi. J'étais alors le seul représentant à Bruxelles à demander que des sanctions soient prises contre la Russie. J'avais dénoncé l'esprit munichois qui prévalait, et annoncé que faute de réaction, la Crimée suivrait.

Ainsi, quand les grandes puissances occidentales abandonnent leurs valeurs fondamentales, elles perdent face à des autocraties telles que la Russie et la Chine. Le Brexit, ou encore la politique de Donald Trump soutenant le Brexit, peuvent légitimement nous inquiéter. L'Europe est ainsi entourée par des pays qui ont leur propre vision de l'avenir de l'Europe, qui n'est pas la nôtre. La question est de savoir si nous ne ferons que suivre leur

programme, ou si nous mettrons en œuvre le nôtre. Nous partageons l'ambition d'Emmanuel Macron pour une Europe plus forte, nous sommes prêts à prendre une part active dans le débat sur l'avenir de l'Europe. Nous sommes euro-optimistes, et nous savons que la liberté doit être défendue à chaque instant. Mais nous pensons que nos amis occidentaux ne sont pas prêts à défendre cette vision d'une Europe intègre et libre, ni à poursuivre l'élargissement de l'Europe, non seulement vers les Balkans, mais également vers l'Ukraine, où 13 000 combattants sont morts le drapeau européen à la main, ou en Géorgie ou en Moldavie. L'Ukraine a à nouveau été attaquée aujourd'hui, malgré les dénégations de Vladimir Poutine. J'ai vu les chars russes en Géorgie. L'accord négocié en 2008 par Nicolas Sarkozy pour le retrait des forces d'occupation vers les positions qui étaient les leurs avant le conflit n'a jamais été respecté par les Russes. Si l'Union européenne n'est pas prête à défendre ses valeurs face à ces autocraties, ce sera la fin de l'Europe.

Nous devons rester unis, renforcer l'Union européenne, et l'élargir aux pays des Balkans et de l'Est européen. Ces nations européennes, baptisées au IV^e ou au V^e siècle, se battent toujours, mais nous ne les aidons pas. Nous devons les aider, et défendre nos valeurs, que partagent nos amis dans les Balkans, mais également nos frères et sœurs en Ukraine et en Géorgie. Nous devons également penser aux Russes. Vilnius est désormais un point de ralliement des dissidents russes. Allons-nous ainsi serrer la main de ceux qui ont tué l'avenir de ce pays, et prétendu qu'ils n'avaient rien à voir avec l'agression de l'Ukraine, ou soutenons-nous le peuple russe, qui a souffert du règne du KGB pendant cent ans ? Pouvons-nous, ensemble, changer la Russie, et imaginer une stratégie de long terme pour une Russie européenne ? Je ne pense pas aujourd'hui que la France pense à l'avenir européen de la Russie. Au contraire, la Russie renforce son régime, qui est en train de tuer tout avenir pour la moitié de l'Europe.

M. Jean-Yves Leconte. – Merci. Nous entendrons maintenant Alexandre Herlea, qui nous parlera des événements de 1989 en Roumanie, où la révolution n'a pas été une Révolution de Velours.

V. M. ALEXANDRE HERLEA

Dans mon intervention, je vais mettre l'accent sur l'importance de l'histoire pour comprendre ce qu'il s'est passé en 1989 et dans les trente années qui ont suivi. En ce qui concerne la Roumanie, l'occupation soviétique à la fin de la Seconde Guerre mondiale a entraîné la persécution de 10 % de la population, soit deux millions d'hommes et femmes de toutes catégories sociales. Parmi eux, 600 000 Roumains ont été condamnés et 200 000 emprisonnés et déportés sans jugement. Le pourcentage des morts est difficile à estimer. Environ 300 000 Roumains - qui se trouvaient dans les

territoires arrachés à la Roumanie suite au pacte Ribbentrop-Molotov, dans la République de Moldavie, et dans ceux aujourd'hui rattachés à l'Ukraine, à savoir le nord de la Bucovine et le sud de la Bessarabie - ont subi un sort encore plus cruel, les persécutions ayant eu aussi un caractère ethnique.

Il est regrettable que l'histoire des pays d'Europe de l'Est soit assez mal connue. Ainsi, peu de gens savent que la constitution roumaine de 1923, calquée sur le modèle belge, a été l'une des plus démocratiques d'Europe : elle garantissait le suffrage universel et la protection des minorités. Les travailleurs roumains ont obtenu les congés payés avant la Seconde Guerre mondiale.

Le rôle de la France dans l'histoire roumaine est également largement ignoré, or la Roumanie moderne est en partie une œuvre française. Qui se souvient du rôle joué en Roumanie par Napoléon III, Edgar Quinet, Jules Michelet, le général Henri Mathias Berthelot, Emmanuel de Martonne pour ne citer qu'eux ? Il convient également de souligner l'éminente contribution de certains Roumains à la culture française, par exemple Constantin Brancusi, Victor Brauner, Tristan Tzara, Georges Enesco, Eugène Ionesco, Emil Cioran, Mircea Eliade, Pierre Sergescu, Traian Vuia et bien d'autres.

En Roumanie, comme partout ailleurs, la sortie du communisme s'est faite sans recourir à un procès équivalent à celui de Nuremberg. Il n'y a eu jusqu'à présent aucune loi de lustration. La condamnation du communisme par le Parlement roumain en 2006 reste lettre morte. Les tortionnaires de la *Securitate* perçoivent encore aujourd'hui des retraites plusieurs fois supérieures à la retraite roumaine moyenne.

La gestion du processus de transition est restée sous le contrôle de la *nomenklatura* et de la *Securitate*. Leurs membres ont ainsi pu conserver le pouvoir réel, tant politique qu'économique. Sur le plan politique, on les retrouve aussi bien aujourd'hui dans les rangs du pouvoir que de l'opposition. L'alternance fut donc illusoire, et la démocratie ne fut que de façade. Ainsi, comme le précisait l'historien Tom Gallagher dans son livre *Romania and the European Union*, les détenteurs du pouvoir en Roumanie sont passés maîtres dans le « faire-semblant ».

En ce qui concerne le pouvoir économique, les anciennes structures ont su utiliser le libéralisme comme cadre de la transition. Le pays a été sauvagement pillé et aujourd'hui, plus de cinq millions de Roumains se trouvent à l'étranger. L'Occident, dans son pragmatisme, refuse souvent de regarder cette réalité en face, par souci d'efficacité, en raison de divers intérêts matériels, mais également en raison de l'absence de stratégie de passage du communisme au capitalisme. Celui-ci a été improvisé, avec un dilettantisme prononcé. J'étais ministre des Affaires européennes quand a été prise la décision d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Roumanie, et je peux en témoigner.

L'Union européenne, fort heureusement, est fermement engagée dans la lutte contre la corruption et pour le bon fonctionnement de la justice. Le mécanisme de coopération et de vérification le prouve. Néanmoins, de regrettables erreurs ont été commises, et je pense en premier lieu à l'inamovibilité des magistrats, imposée par Bruxelles. Or, si celle-ci est tout à fait souhaitable dans un pays de tradition démocratique, dans le cas roumain, elle a empêché le remplacement des dinosaures de l'époque communiste.

La connaissance de l'Histoire est essentielle pour améliorer le processus de la construction européenne. Or, le pouvoir en place dans les anciens pays communistes s'est évertué à la déformer et à la contrôler. En Roumanie, les décisions de la justice communiste ont été déclarées valables aussi longtemps qu'elles n'ont pas été modifiées par un processus de réhabilitation. Cela constitue une insulte pour les victimes du communisme. La justice, qui est une grande valeur européenne, a ainsi été laissée pour compte après la sortie du communisme. L'amnésie a été promue, plutôt qu'un pardon fondé sur la reconnaissance des péchés et des crimes et sur le repentir. Le respect des droits de l'homme a été habilement utilisé pour empêcher la justice d'agir. Ainsi, dans le livre blanc de la Commission européenne de 2017, Jean-Claude Juncker parle des quatre valeurs européennes fondamentales : la paix, la liberté, la solidarité et la tolérance. La justice n'est donc pas mentionnée. L'éloignement des valeurs fondatrices chrétiennes-démocrates, à l'origine de l'Union européenne, notamment la justice et la solidarité, est notable au niveau du Parlement européen : l'absorption en 1998 de l'Union européenne des démocrates chrétiens par le Parti populaire européen et l'évolution de ce dernier en témoignent.

Il convient néanmoins de souligner que la résolution de septembre 2019, intitulée « L'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe », dénonce avec lucidité, courage et vigueur, les deux totalitarismes du XX^e siècle, le communisme et le nazisme. C'est le résultat d'un long combat. Tant que ne seront pas mis sur le même plan ces deux régimes criminels, l'Europe ne pourra pas avancer sur la bonne voie. L'Europe de l'Est est particulièrement sensible à cela. Cette résolution parle également de l'occupation et de l'annexion, en juin 1940, de parties du territoire roumain par l'URSS qui n'ont jamais été restituées. Pour la première fois, l'Union européenne reconnaît ainsi, avec une certaine clarté, la tragique situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les Roumains de la République de Moldavie, du Sud de la Bessarabie, et du Nord de la Bucovine.

Je souhaiterais citer d'autres extraits de ce document : « Si les crimes du régime nazi ont été jugés et punis lors du procès de Nuremberg, il reste urgent de sensibiliser l'opinion publique, de dresser un bilan moral de cette période, et de mener des enquêtes judiciaires sur les crimes du stalinisme et

d'autres dictatures. » Il souligne également la nécessité « d'entretenir la mémoire du passé tragique de l'Europe, afin d'honorer les victimes, de condamner les auteurs de crimes et de jeter les bases d'une réconciliation fondée sur la vérité et l'œuvre de mémoire. » Enfin, à travers cette résolution, le Parlement européen « s'inquiète vivement des efforts déployés par les dirigeants de la Russie d'aujourd'hui pour déformer les faits historiques et blanchir les crimes commis par le régime totalitaire soviétique [.II] considère ces tentatives comme un élément dangereux de la guerre de l'information qui est menée contre l'Europe démocratique et qui cherche à diviser notre continent [.II] demande dès lors à la Commission d'agir de manière décisive pour contrecarrer ces tentatives. »

Je conclurai en rappelant qu'aujourd'hui, la Roumanie se trouve heureusement du bon côté de la frontière qui sépare le monde des valeurs occidentales de l'espace euroasiatique dominé par Moscou. Malgré les difficultés rencontrées pendant trente ans de transition, les évolutions sont substantielles et porteuses d'espoir. Mais elles se sont faites en ignorant la souffrance et en refusant la justice, dans le mépris de l'éthique. Le Mémorial des victimes du communisme et de la résistance, de la ville de Sighet en Roumanie, est l'un des trois grands mémoriaux de l'Europe, avec celui d'Auschwitz et le mémorial de la paix de Caen. Son initiateur, Romulus Rusan, affirmait : « Les Roumains ont gagné leur liberté en décembre 1989, mais ils attendent de retrouver aussi, une fois reçus dans le monde libre, la vérité ». Nous devons promouvoir la vérité, et avoir le courage d'affirmer nos valeurs, et de passer outre le politiquement correct, cette espèce de nouveau terrorisme marxiste. C'est la voie royale pour contrecarrer le scepticisme qui surgit aujourd'hui en Europe centrale et orientale.

Je suis persuadé qu'aussi longtemps que nous ne hiérarchiserons pas correctement les valeurs, et ne mettrons pas l'efficacité au service de l'éthique, la construction européenne ne sortira pas de l'impasse.

M. Jean-Yves Leconte. – Il est très frustrant de devoir interrompre nos échanges pour laisser la place au panel suivant. Mais ceux-ci témoignent néanmoins des différences de perception quant aux événements de 1989. Ils posent également des questions importantes. Avons-nous réellement réussi à libérer la société russe du système communiste ? Avons-nous bien pris en compte l'appétence citoyenne et sociale des mouvements ayant mené à 1989 ? Peut-on construire l'État de droit en faisant fi des éléments déjà présents ? Ce sont avec ces incertitudes que l'Europe s'est engagée dans sa réunification. Les tables rondes suivantes apporteront sans doute des éléments de réponse.

TABLE RONDE N°2

1989-2019 : RETOURS D'EXPERIENCES SUR LES ELARGISSEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE

Intervenants à la deuxième table ronde :

- **M. Lukas Macek**, directeur du campus européen de Sciences Po à Dijon ;
- **M. Joachim Bitterlich**, ancien ambassadeur d'Allemagne, professeur à l'ESCP Europe ;
- **M. Georges Karolyi**, ambassadeur de Hongrie en France et à Monaco ;
- **M. Claude Martin**, Ambassadeur de France, ancien ambassadeur de France à Berlin ;
- **M. Georgi Pirinski**, ancien vice-Premier ministre de Bulgarie, ancien député européen.

La table ronde était animée par **Mme Anne-Catherine Loisier**, sénatrice de la Côte d'Or, vice-présidente de la commission des affaires économiques et membre de la commission des affaires européennes du Sénat.

I. MME ANNE-CATHERINE LOISIER

Bonjour à tous,

Notre deuxième table ronde abordera le retour en Europe des pays qui se trouvaient de l'autre côté du Rideau de fer, et qui avaient été privés de leur souveraineté et de leur liberté jusqu'en 1989.

Avec la Chute du Mur s'ouvrait pour tous ces pays la perspective d'un retour en Europe, c'est-à-dire d'un retour à la démocratie et à l'économie de marché. Mais il y avait chez nos voisins un autre désir légitime, celui de se mettre à l'abri du parapluie de l'OTAN. Nos voisins ont ainsi pris l'habitude de parler de leur « intégration euroatlantique », traduisant par là leur désir d'adhérer à l'Union européenne en même temps qu'à l'OTAN.

Aujourd'hui, nous souhaitons tirer un premier bilan de ces élargissements, de leurs succès, et de leurs échecs. Certains parleront d'une nécessaire réparation historique, une forme de compensation tardive à

l'abandon de Yalta. D'autres souligneront le développement économique des pays d'Europe centrale. Mais qu'en pensent finalement les peuples ? Comme l'évoquait le président Larcher dans son introduction, sont-ils désenchantés ou déçus ? Ils ont certes retrouvé la liberté, mais ont peut-être perdu une certaine souveraineté. Quels espoirs suscite aujourd'hui l'Union européenne auprès des jeunes générations d'Europe centrale, qui n'ont pas connu toutes ses phases de construction ? À l'heure où l'Union européenne doit franchir un nouveau cap d'intégration, plus politique, où elle doit reconquérir une certaine légitimité démocratique, où se pose la question d'une Europe de la défense, de l'accueil des migrants, ou du *green deal*, qu'attendent les citoyens d'Europe centrale ?

Pour tirer avec nous le bilan de ces élargissements historiques, je suis très heureuse d'accueillir des intervenants de très grande qualité, qui pour la plupart connaissent bien notre pays et qui y ont fait des études dans de prestigieuses institutions, qui à Dijon, qui à Paris, qui à Strasbourg.

Avant de céder la parole à Lukas Macek, qui animera cette table ronde avec moi, je souhaiterais rappeler la particularité du lycée Carnot de Dijon, où il a fait ses études secondaires : à partir de 1920, aux termes d'un accord culturel franco-tchèque, une trentaine d'élèves tchèques venaient faire leurs classes au lycée Carnot de Dijon. Ce système a fonctionné de 1920 à 1938, en 1946 et 1947 puis de 1968 à 1970, année où le régime communiste y a mis un terme. Après la Révolution de Velours, cette tradition a été rétablie et vous en avez profité. Vous êtes maintenant le Directeur du campus européen de Sciences Po-Dijon.

II. M. LUKAS MACEK

Je souhaiterais proposer quatre axes de réflexion pour dresser le bilan des élargissements de 2004, 2007 et 2013. Le premier est le décalage frappant qui existe entre le constat du succès de cet élargissement vers l'Est, et sa perception négative, très répandue au sein des opinions publiques et des élites politiques. Si de nombreux scénarios noirs des adversaires de cet élargissement ne se sont pas réalisés, il est néanmoins rendu responsable des nombreuses difficultés que l'Union européenne a connues depuis. Cet élargissement a ainsi été un formidable succès technique, voire économique, mais un semi-échec politique. Les élites politiques de l'Ouest comme de l'Est n'ont pas su porter ce projet par un discours mobilisateur, ni l'expliquer aux citoyens. La France a peut-être une place particulière dans ce débat. Il existe en effet un lien intime entre l'élargissement de 2004 et le résultat du référendum de 2005, dans lequel la figure du plombier polonais me semble avoir joué un rôle.

Une certaine frustration s'est également développée à l'Est, en raison d'un sentiment du manque de considération dont se seraient rendus

coupables les pays occidentaux. J'ai été frappé, lors des campagnes électorales des élections européennes de 2019, par la récurrence de ce thème dans certains de ces pays, qui sont pourtant dynamiques sur le plan économique, et qui ne rencontrent pas les mêmes difficultés que les pays occidentaux. S'y développe un discours de grande confiance en soi, qui met en avant les succès économiques. Ces pays considèrent ainsi qu'ils devraient être davantage écoutés par l'Europe de l'Ouest, non seulement en matière économique, mais également sur la question migratoire. Un débat assez amer et dur sur les valeurs et l'identité mêmes de l'Europe s'en est suivi.

Dans l'Ouest de l'Union s'est par ailleurs développé un discours dénonçant un élargissement bâclé. Ce discours me semble avoir été relancé ces derniers temps, en raison d'un sentiment d'une régression de l'Europe centrale sur le plan démocratique, politique, et de l'État de droit. Ce discours, qui a notamment fleuri dans les médias, considère que l'élargissement n'a pas fonctionné. Les espoirs de 1989 ont été trahis. Ce discours prend parfois des accents culturalistes, avec l'idée que ces pays ne sont pas mûrs pour mettre en place la démocratie. Il est important que nous nous posions la question de la part de réalité de ce discours. Assistons-nous réellement à une dérive, ou s'agit-il d'une phase d'adaptation normale ? Un nouveau modèle émerge-t-il ? Que faudrait-il faire face à des divergences sur des sujets aussi fondamentaux ?

Enfin, quelles leçons pouvons-nous tirer de cet élargissement ? Comment faire en sorte que celui en direction des Balkans se déroule mieux, même si les situations sont très différentes, que ce soit d'un point de vue géopolitique, culturel et économique ? Nous pouvons également nous poser la question d'autres candidatures potentielles, telles que celle de l'Ukraine ou de la Turquie.

Mme Anne-Catherine Loisier. – J'ai le plaisir d'accueillir maintenant Joachim Bitterlich, ancien élève de l'École Nationale d'Administration (ENA), qui fut conseiller du chancelier Helmut Kohl au moment où se préparait l'élargissement. Monsieur l'Ambassadeur, je ne crois pas qu'on puisse trouver quelqu'un de plus légitime que vous pour nous donner un éclairage avisé sur le rôle de l'Allemagne dans la réunification du continent européen, car vous avez été le grand témoin de cette époque historique.

III. M. JOACHIM BITTERLICH

Je partage le sentiment exprimé par Lukas Macek. En réalité, tous les élargissements des années 1990 ont été des élargissements mal-aimés, et réalisés à contrecœur. Ils ont été techniquement plus ou moins bien menés, à travers la procédure du *screening*. Il est vrai que ces élargissements ont été un

succès économique, mais je n'hésite pas à parler d'un échec politique. À l'exception de l'Allemagne et de l'Autriche, il me semble que la plupart des pays occidentaux ont porté un regard technique plutôt que politique sur cet élargissement. Nous avons surtout oublié le besoin qu'avaient les pays d'Europe centrale et orientale de développer une nouvelle identité, et une nouvelle légitimité politique nationale, avant d'ajouter une identité européenne supplémentaire.

D'un autre côté, nous avons exigé d'eux l'impossible, en matière de démocratie, d'État de droit, et de réformes économiques. Nous leur avons demandé d'atteindre en un temps record des normes pour lesquelles nous avons milité pendant plus de cinquante ans, sans même réussir à nous accorder. Des différences de fond existent en effet toujours entre nous, y compris entre Français et Allemands.

Dans cette perspective, le rapport de la Commission européenne sur les Balkans me semble particulièrement technocratique, et illisible politiquement. Je ne pourrais pas l'accepter si j'étais parlementaire. Il ne comporte qu'un seul aspect positif, la volonté de conduire les négociations sous la forme de *clusters*, qui met au premier plan les fondamentaux. Il s'agit d'un aspect négligé dans les négociations antérieures. Il me semble que Bruxelles et les États membres n'ont ainsi pas compris le cas de la Croatie. Ils ne semblent pas avoir compris non plus la situation des Balkans. Je crains donc que le sommet de Zagreb de mai 2020 n'offre un nouvel exemple d'une Union européenne agissant de manière désordonnée, et sans réelle vision. Il me paraît indispensable de mettre en œuvre une approche radicalement différente, adaptée aux spécificités de ces pays, et beaucoup plus progressive.

Mme Anne-Catherine Loisier. – Monsieur l'Ambassadeur Georges Karolyi, c'est une joie et un honneur d'accueillir à ce colloque un grand europhile, également formé par les écoles françaises. Vous êtes francophone et francophile. Votre famille en exil en France jusqu'à la Chute du Mur a retrouvé le droit de retourner en Hongrie après 1989, où vous avez retrouvé votre propriété familiale, que vous avez transformée dès 1994 en une fondation qui œuvre pour la diffusion de la culture européenne.

Vous connaissez très bien la France, la Hongrie et l'Europe, et depuis cinq ans que vous êtes ambassadeur à Paris, vous avez défendu avec brio votre pays qui subissait des attaques, quant à sa position sur l'immigration.

IV. M. GEORGES KAROLYI

Le sujet qui nous rassemble aujourd'hui est particulièrement actuel, et tout à fait pertinent du point de vue de la Hongrie. La construction

européenne, qui a commencé dès 1950, est un continuum. Il n'est ainsi pas possible de distinguer ce qui s'est passé au cours des trente dernières années de ce qui devrait être mis en œuvre désormais.

Je serai peut-être plus optimiste que les intervenants précédents. Je pense qu'il est contre-productif de parler d'échec à propos de cet élargissement. Nous n'avons rien raté. En effet, la réunification de l'Europe était une telle obligation politique que nous ne pouvions pas ne pas la faire. Le simple fait qu'elle ait eu lieu constitue donc en soi un succès. S'il existe aujourd'hui des incertitudes et des accroc, ils tiennent à ce que nous sommes en train d'apprendre à vivre ensemble. Nous y sommes obligés.

Le président Bizet a fort justement évoqué le problème de la conversion du *Deutschemark* et de l'*Ostmark* au moment de la réunification de l'Allemagne. Il s'agit de l'exemple type d'une mesure techniquement catastrophique, mais indispensable sur le plan politique. Tout le mérite en revient à Helmut Kohl, qui a eu le courage de prendre cette décision que beaucoup contestaient, et que beaucoup contestent encore aujourd'hui. L'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale était de la même manière une décision politique au sens noble du terme. De nombreuses critiques techniques peuvent être formulées. Beaucoup ont expliqué que ces pays n'étaient pas prêts, et que certaines conditions devaient être réunies, préalables à leur adhésion. Tout cela est vrai, mais compte tenu des circonstances, il fallait saisir cette occasion.

Je pense, en ce qui concerne la Hongrie, que cette histoire débute avant 1989. Lors de la révolution de 1956, la Hongrie a eu le courage de frapper à la porte du monde libre. Cette porte lui a été claquée au nez. L'URSS en était naturellement la première responsable, mais l'Occident ne lui a pas non plus porté secours. Nous avons finalement dû attendre cinquante ans pour enfin rejoindre l'Union européenne. Or si le Rideau de fer n'avait pas existé, je pense que les pays fondateurs de l'Union auraient été bien plus nombreux. Il est fort possible que la Hongrie en eût fait partie, en raison de son aspiration profonde à rejoindre l'Europe. La situation actuelle est représentative du miracle de la fin du XX^e siècle. Personne ne s'y attendait, et je suis moi-même le produit de cette divine surprise que furent l'ouverture de ces pays et leur adhésion à l'Union européenne.

Ce processus n'a pas le droit de s'arrêter. Il doit englober les six États des Balkans occidentaux. Un certain nombre de conditions doivent bien évidemment être remplies. Nous avons nous-mêmes connu un long processus d'apprentissage de ce qu'était l'Union européenne. Ainsi, Viktor Orbán, lors de son premier gouvernement entre 1998 et 2002, déplorait les promesses répétées de l'Union européenne d'une adhésion « l'année suivante », qui était reportée d'année en année. Nous ne pouvons faire des promesses sans suite. Par ailleurs, si nous nous arrêtons à des considérations trop techniques, il faut craindre qu'il ne se passera rien. La Hongrie est une ardente partisane de l'élargissement de l'Union européenne aux six pays des

Balkans occidentaux. Nous savons qu'existent des réticences au sein de différents pays, y compris en France. Ces réticences se sont exprimées, la Commission européenne s'en est saisie. Néanmoins, le programme d'adhésion devant lequel nous nous trouvons, s'il est contestable sur certains points, a le mérite d'exister. Il essaie de ménager la sensibilité des pays favorables et opposés à cet élargissement.

Il est tout à fait légitime d'attendre des États des Balkans qu'ils produisent un effort d'adaptation, comme nous avons eu à le faire, et qu'ils assimilent l'acquis communautaire. En revanche, deux dangers existent, auxquels nous devons porter la plus grande attention, de manière à ne pas enrayer ce processus. Ainsi, l'argument qui consiste à dire que les opinions publiques seraient réticentes à cet élargissement est souvent avancé. J'ai cependant du mal à en saisir le bien-fondé. Certes, les gouvernants ont l'obligation de suivre leur opinion publique. Néanmoins, ils ont aussi l'obligation de faire preuve de pédagogie vis-à-vis de celle-ci, quand ils sont convaincus du caractère salubre et nécessaire d'une mesure. De nombreuses personnalités politiques sont capables de s'atteler à cette tâche. Il me semble par conséquent que cet argument cache en réalité une volonté de ne pas conduire cet élargissement.

Le deuxième argument avancé pour s'y opposer me semble encore plus dangereux que le premier. Il consiste à soutenir que l'Union européenne doit se réformer avant d'intégrer ces nouveaux pays. Or l'Union européenne est avant tout un processus, qui n'a pas de fin en lui-même. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Elle est une construction tellement singulière qu'elle doit se réinventer à tout instant. Cela fait son originalité et son prix. Elle aura donc beaucoup de mal à trouver un moment opportun, si elle attend la « fin » de son processus de réforme. C'est pourquoi je pense que cet argument risque d'être utilisé pour refuser cet élargissement à ces pays, alors même qu'ils auraient mis en œuvre toutes les réformes demandées. Je suis peut-être trop inquiet quant à la mentalité des responsables qui auront à décider de cet élargissement, mais je souhaite que celui-ci se fasse dans la transparence, et dans l'intérêt bien compris de l'Europe. Si nous n'intégrons pas les Balkans occidentaux dans notre vision, d'autres le feront dans la leur. Par ailleurs, cet élargissement est indispensable pour assurer la sécurité de l'Union européenne. Son périmètre institutionnel doit recouvrir son périmètre géographique, et c'est pourquoi la Hongrie appelle de ses vœux un élargissement le plus rapide possible.

Mme Anne-Catherine Loisier. – Monsieur l'Ambassadeur Claude Martin, c'est un honneur que vous nous faites de sortir de votre retraite active pour venir ici, au Sénat, nous faire part de votre expérience. Vous avez publié un livre de souvenirs et de préceptes pour les générations futures de diplomates qui s'intitule *La diplomatie n'est pas un dîner de gala*. Pour ce livre, vous avez récemment reçu le Grand Prix des Ambassadeurs francophones de

France, ainsi que le Prix François Mauriac. Nous souhaiterions entendre votre analyse, en particulier sur l'Allemagne, que vous connaissez fort bien.

V. M. CLAUDE MARTIN

Je souhaiterais prendre comme point de départ les relations franco-allemandes. Pendant toutes les négociations auxquelles j'ai participé activement, nous évoquions le « grand élargissement » de l'Union européenne. Nous n'avions en effet jamais connu une expérience de ce genre. J'ai négocié pendant trois ans et demi les conditions d'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark. Cela s'est avéré très difficile. Ce processus a été entériné par référendum par les peuples à l'origine de l'Union européenne. Cette expérience m'a marqué. Mais il me semble important de revenir à la naissance du projet européen. Je suis né en 1944. En face de la maison où j'habitais figurait l'inscription « Mort au général Speidel », qui avait été l'adjoint du général Rommel, et que le général Eisenhower avait nommé commandant en chef des forces terrestres de l'OTAN pour le centre Europe. Évidemment, cela a été difficile à accepter, mais nous l'avons accepté. Nous avons ainsi bâti tout notre avenir sur la grande réconciliation entre la France et l'Allemagne. Si je suis européen, c'est donc avant tout parce que ce projet permet de souder ces deux pays dans une grande aventure.

Lorsque j'étais directeur général des affaires étrangères du ministère des Affaires étrangères, j'ai participé au sommet franco-allemand de Dijon auprès de Jacques Chirac. Il existait alors quelques tensions entre la France et l'Allemagne autour de la crise de la vache folle, mais surtout autour de l'élargissement. Dès la fin du mandat de François Mitterrand, la France considérait que l'Allemagne était quelque peu tiraillée entre son amour pour l'Union européenne et d'autres sollicitations. Le sommet de Dijon a donc connu de nombreuses discussions sur la manière de mener l'élargissement.

Dans ce cadre, le violoniste Yehudi Menuhin, qui devait donner un concert à l'opéra de Dijon, avait été invité à déjeuner. Jacques Chirac lui a alors demandé des conseils sur la manière de faire l'Europe, ce à quoi il a répondu : « On me demande toujours pourquoi j'aime la musique, et pourquoi je suis devenu musicien. Je le dois à ma mère, et au fait que dans le ventre de ma mère, pendant qu'elle jouait, j'écoutais. Aussi, chers Français, chers Allemands, apprenez à vous écouter. Si vous apprenez à vous écouter et à vous respecter, vous construirez l'Europe ensemble. » J'ai toujours considéré que cette maxime devait nous guider dans les affaires européennes.

En 1993, le ministre des Affaires étrangères d'alors, Alain Juppé, m'a indiqué que je serais en charge de l'élargissement, mais également de la réforme de l'Union européenne. Il était en effet évident que nous faisons

face à une tâche d'une ampleur inédite. Nous avons tout d'abord élargi à trois pays, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande, puis à un, la Grèce, puis à deux, l'Espagne et le Portugal. Mais nous faisons alors face à dix à douze pays. Il fallait donc procéder avec méthode.

En 1969, au sommet d'Amsterdam, nous avons déjà considéré qu'il était nécessaire de renforcer la Communauté européenne avant de l'élargir au Royaume-Uni. Cette démarche me semble normale. Avant de prendre dix passagers supplémentaires sur le bateau, il fallait s'assurer qu'il ne coule pas. Quand j'étais directeur général des affaires étrangères du ministère des Affaires étrangères, de 1994 à 1998, nous avons donc cherché à rendre le bateau européen capable d'accueillir ces dix nouveaux passagers.

J'ai beaucoup regretté le Traité de Maastricht. En effet, celui-ci réunissait, sous trois piliers et un toit commun, des coopérations sans grand rapport entre elles. Il aurait de plus été possible d'imaginer intégrer les candidats par étape, en considérant qu'ils pouvaient entrer dans la Communauté européenne, mais peut-être pas encore dans la coopération intergouvernementale en matière de sécurité ou de diplomatie. Face à une liste de candidats hétérogènes, il aurait été possible de proposer des réponses diversifiées. Cette possibilité s'est refermée avec Maastricht.

Nous avons également envisagé de ne pas intégrer l'ensemble de ces pays en même temps, et de commencer par les quatre pays de Visegrad. J'y étais pour ma part favorable, car nous avons déjà réussi à mettre en œuvre un élargissement de cette taille. De plus, les éléments dont nous disposions démontraient que ces quatre pays connaissaient moins de difficultés à s'approprier l'acquis communautaire. Néanmoins, d'autres pays se sont insurgés contre cette sélection, faisant valoir qu'eux aussi avaient souffert de la dictature soviétique. Ainsi, nous en sommes venus à cette idée du grand élargissement selon des critères qui n'étaient plus seulement économiques et politiques, mais souvent moraux.

Nous savions donc que cet élargissement serait risqué, d'autant plus que nous avons inclus Malte et Chypre. Conduire un élargissement de cette ampleur dans des délais contraints exigeait un travail considérable. Avec mon collègue allemand Hans Friedrich von Ploetz, nous avons parcouru les villes de ces pays pour expliquer les raisons pour lesquelles ces négociations prenaient du temps. Elles ont néanmoins été bâclées, et l'idée de renforcer l'Union européenne pour lui donner la capacité d'absorber ses nouveaux membres n'a pas été suivie. Le Conseil européen d'Amsterdam s'est avéré catastrophique. À cette occasion, Jacques Chirac a essayé de convaincre les États membres qu'il fallait constituer une espèce de conseil de sécurité européen, et qu'il était possible de rationaliser le processus de décision. Il apparaissait en effet impossible de décider à 28. Cette proposition n'était dirigée contre personne, puisqu'il était prévu que les membres de ce conseil tournent équitablement. Elle n'a cependant pas été retenue, en raison des réflexes égoïstes de certains pays.

Enfin, au sommet de Nice, nous avons pour ainsi dire « cassé la mécanique » de la décision européenne. Tous les États membres en étaient du reste insatisfaits. À la suite de cela, la constitution qui a été soumise aux peuples européens est devenue une règle commune à travers le Traité de Lisbonne, mais elle ne fonctionne pas. Elle enferme l'Union européenne dans son impuissance. Si je compare la Communauté européenne dans laquelle je me suis engagé comme européen convaincu à la situation présente, je constate que l'Europe ne joue son rôle nulle part. Lorsque j'ai démarré ma carrière, nous étions à parité avec les États-Unis. Par ailleurs, la politique commerciale commune s'est désarticulée. Enfin, nous discutons de savoir si la Macédoine du Nord doit rentrer en Europe, alors que le Royaume-Uni l'a quittée. Il faut peut-être nous demander quel ensemble nous souhaitons constituer. Ainsi, il me semblait aussi important de consentir des efforts pour que le Royaume-Uni reste, que d'en faire pour accueillir de nouveaux États membres.

Mme Anne-Catherine Loisier. – Nous sommes très honorés d'accueillir Georgi Pirinski, actuellement député européen pour la Bulgarie. Vous êtes né à New York, où vos parents s'étaient réfugiés pour échapper à la dictature. Vous avez donc connu dans votre chair les conséquences de la division de l'Europe. Votre pays est membre de l'Union européenne, mais depuis son adhésion, les difficultés persistent. C'est peut-être pour cela que vous avez réagi vigoureusement à la proposition de notre président, Emmanuel Macron, d'un programme européen reposant sur la liberté, la protection et le progrès. Vous jugez pour votre part que les trois piliers de la future Union européenne devraient plutôt être la solidarité, la cohésion et la convergence.

VI. M. GEORGI PIRINSKI

Merci Madame la Sénatrice pour cette introduction. Je voudrais aussi remercier le Président Bizet pour cette invitation. En ce qui concerne mon parcours personnel, les choses sont un peu plus compliquées que cela, mais ce n'est pas aujourd'hui notre sujet.

La Bulgarie a rejoint l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007 ; cela fait donc treize ans. À l'occasion de sa première présidence du Conseil européen, au premier semestre 2018, on a reconnu – avec une certaine surprise – que le pays avait montré un haut niveau de compétence et une aptitude remarquable à gérer un grand nombre de dossiers et à aboutir à des accords.

Pourtant, en Bulgarie, au cours des dernières années, c'est le paquet Mobilité et transports qui a suscité les plus vifs débats. Ce paquet Mobilité était soutenu par les États membres les plus anciens, comme étant nécessaire pour réduire le *dumping* social dans le secteur des transports et les « sociétés-

boîtes aux lettres ». Au contraire, en Bulgarie et dans d'autres États nouvellement adhérents, ces dispositions ont été perçues comme une tentative voilée d'éliminer la concurrence de leurs entreprises de transport routier, qui conquéraient des parts non négligeables du marché.

Cette confrontation vigoureuse témoigne des problèmes et des frustrations qui se sont développés au cours des 15 dernières années, à la suite ce qui a été nommé - de manière inexacte - le cinquième « élargissement » de 2004. Soit dit en passant, personne n'a, jusqu'à maintenant, parlé d' « adhésion » à l'Union européenne, or c'était bien d' « adhésion » que l'on parlait à l'époque, et l'idée était qu'il fallait pour cela accepter les règles du « club » où l'on voulait rentrer.

Les États membres de l'Europe des 15 perçoivent avec de plus en plus de mécontentement ce qu'ils voyaient comme une menace : la concurrence déloyale que représentaient les travailleurs d'Europe de l'Est pour leurs propres emplois. Ce mécontentement est renforcé lorsqu'ils voient des milliards de fonds de cohésion dépensés de manière inefficace, ce à quoi s'ajoute l'impression d'un non-respect croissant des valeurs et règles fondamentales de l'Union.

Du point de vue des nouveaux membres, comme la Bulgarie, c'est le contraire. En effet, la brutale désindustrialisation et la chute du niveau de vie dans les années post-1989 ont poussé environ 1,5 million de Bulgares à émigrer. Ils ont fourni une main-d'œuvre peu coûteuse à certains pays occidentaux, parfois au mépris de la législation du travail. En ce qui concerne les fonds de cohésion, on a estimé que plus de 50 % des transferts économiques ont bénéficié à des entreprises occidentales. Nous avons donc nourri la croissance industrielle de ces pays occidentaux. D'où l'amertume provoquée au sein de notre société que pour un secteur comme le transport routier, où les entreprises bulgares ont été capable d'affronter la concurrence, il y ait maintenant des tentatives qui aboutissent à priver plusieurs centaines de milliers de chauffeurs et leurs familles de leurs moyens de subsistance, durement gagnés. Samedi dernier, à Munich, le Président Macron, dans sa présentation de sa vision à 10 ans de l'Europe, a encouragé les pays européens à reconnaître que l'Europe arrivait à l'heure de vérité, au moment où il fallait faire un choix concernant une plus grande intégration et un approfondissement de l'union. La Conférence sur l'avenir de l'Europe nous offre une opportunité de nous rendre compte que l'adaptation de l'Europe centrale et orientale à l'économie de marché a mené à des économies de marché qui ne sont pas libres, mais contrôlées par des élites qui se sont approprié le pouvoir économique et le pouvoir politique, au prix d'inégalités très fortes et de l'exclusion sociale d'une grande partie de la population.

Cette Conférence permettra de faire en sorte que l'ensemble des politiques et ressources soit subordonné aux objectifs fondamentaux énoncés à l'article 3 du Traité, c'est-à-dire l'objectif d'une croissance économique

équilibrée et d'une stabilité des prix, dans une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, contre l'exclusion sociale et les discriminations, et promouvant la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits des enfants, ainsi que la protection de l'environnement.

Les pays d'Europe de l'Ouest doivent avoir conscience de tout ce qu'ont accompli les pays d'Europe de l'Est. Il n'est pas certain que leurs propres efforts aient été d'une ampleur comparable. En ce qui concerne l'avenir de l'Europe, les pays d'Europe doivent, tout en continuant de développer une souveraineté européenne, admettre la nécessité de conserver un certain degré de souveraineté nationale. Claude Martin évoquait l'importance d'un autre sujet, celui de la nécessité de la réconciliation, et il me semble qu'il s'agit d'une question essentielle. Les présentations précédentes me semblent exprimer une grande amertume et témoigner d'espoirs déçus.

Je peux vous faire part de mon expérience en tant que participant à la Table Ronde Nationale de 1990 qui a abouti à l'organisation des premières élections libres en Bulgarie en juin 1990 et à l'adoption de sa nouvelle constitution démocratique : je peux vous dire à quel point la réconciliation est un défi. C'est encore un défi aujourd'hui, non seulement pour nos sociétés, mais aussi pour l'Europe. De ce point de vue, je déplore que la résolution du 19 septembre 2019 ait créé une division entre nous.

VII. QUESTIONS DE LA SALLE

- (1) Comme conférencier, je passe mon temps à combattre les mensonges ou idées fausses qui circulent quant au fonctionnement de l'Union européenne. Claude Martin a affirmé que le Traité de Lisbonne nous rendait impuissants. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi ? De plus, que proposez-vous pour y remédier ?

M. Claude Martin. – Je ne propose rien, mais d'après mon expérience, je constate que la mécanique de décision européenne ne fonctionne pas. J'ai assisté, en tant qu'ambassadeur à Berlin, à tout le débat sur la réforme des institutions européennes. Nous avons abouti au TCE (Traité établissant une constitution pour l'Europe), rejeté par le peuple français. Il a par la suite été modifié et est devenu le Traité de Lisbonne, approuvé par la procédure parlementaire. Ce traité ne me semble pas donner à l'Union européenne les capacités de décisions sur un certain nombre de sujets.

Ainsi, la pondération mise en œuvre au Conseil européen, ou encore le fonctionnement de la Commission européenne, avec le principe d'un

commissaire par État membre, ont éloigné ces institutions du réalisme et de la légitimité. Je ne vote plus pour les élections européennes, et j'ai pourtant défendu à l'Assemblée nationale l'acte par lequel les parlementaires européens étaient élus au suffrage universel. En effet, j'estime que le fonctionnement de cette élection ne permet pas de communiquer la volonté des peuples à la mécanique européenne. Aujourd'hui, certains États membres de 300 000 habitants disposent de 6 députés au Parlement européen. Certains députés représentent ainsi vingt fois moins d'électeurs que d'autres.

De même, je suis allé à de nombreuses reprises défendre le budget européen devant le Parlement. Je connais fort bien son fonctionnement. Néanmoins, il vit loin du peuple. Mon ancienne collaboratrice, Nathalie Loiseau, tête de liste à ces élections, est une femme d'une très grande qualité. Néanmoins, lors de cette élection, en votant pour ou contre elle, les électeurs ont en réalité voté pour ou contre Emmanuel Macron. Les autres figures de cette liste étaient des inconnus pour les citoyens. Ils ne se sont ainsi pas exprimés sur des enjeux européens. Cela participe de cet éloignement des institutions européennes.

(2) Nos médias n'ont-ils pas une responsabilité dans cet état de fait ?

M. Claude Martin. – Je n'accuse jamais les médias. J'ai été très favorable à la création d'Euronews, qui me semblait pouvoir être un média européen à même de parler de l'Europe. Son rôle est certes important, mais il me semble marginal dans la formation d'une opinion publique européenne. L'une des rares dispositions positives dans le Traité de Lisbonne me semble être celle qui prévoit la possibilité d'organiser une consultation à l'échelle de l'Union. Nous n'avons cependant pas encore pris ce chemin.

M. Lukas Macek. – Je pense que nous sommes dans l'éternel débat entre le verre à moitié vide et à moitié plein. Je trouve que face aux crises extrêmement sévères qui ont touché l'Union européenne depuis 2008, les 28 États membres, désormais 27, ont mieux réagi que face à celles des années 1970. Dans ces années, le projet européen s'est délité, avant d'être relancé dans les années 1980. Les crises ont été gérées difficilement mais sur le fond, au bord du précipice, les 28 États membres ont toujours adopté une solution européenne. Nous ne sommes pas retombés dans un protectionnisme généralisé, et le marché commun n'a pas été démantelé. En matière de politique internationale, je trouve remarquable qu'à 28, il ait été possible de s'accorder sur des sanctions vis-à-vis de la Russie.

La liste des succès post-Lisbonne n'est donc pas si réduite que cela. Je pourrais évoquer d'autres initiatives, telles que le paquet énergie-climat,

qui paraissait inatteignable, mais qui a néanmoins pu être adopté. L'idée qu'il est nécessairement plus difficile de décider à 28 qu'à 15 ou à 9 me semble une idée reçue. Il existe un certain mimétisme, parmi les États membres, et la plupart des nouveaux adoptent une posture plutôt suiviste. Ils ont peut-être modifié les rapports de force, mais ont rarement apporté des éléments nouveaux qui rendraient les clivages plus nombreux et plus complexes.

Le véritable drame me semble ainsi être le Traité de Nice. Si nous avons réussi à nous accorder à 15 sur ce sur quoi nous nous sommes accordés à 28 à Lisbonne, je pense que nous nous serions épargné de nombreuses difficultés.

M. Georges Karolyi. – Il me semble qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux institutions. Elles sont un cadre, mais la politique est menée par les hommes. Dès lors qu'existe une volonté politique de s'accommoder de tel ou tel cadre institutionnel, les choses peuvent avancer. Je songe à Jean Racine, qui dans ses pièces ne donne aucune indication aux acteurs. Ceux-ci ne savent donc ni comment se comporter, ni quelle intonation adopter. Le succès d'une pièce tient à la manière dont elle est interprétée. Le monde politique, qu'il s'agisse des gouvernements ou des électeurs qui les désignent, doit comprendre qu'il n'a pas à s'adapter aux institutions et qu'il peut faire ce qu'il souhaite.

M. Joachim Bitterlich. – Je suis en faveur de l'élargissement pour les pays des Balkans, mais de manière plus intelligente que ce dont témoigne pour l'heure le projet de la Commission européenne. L'intégration doit être différenciée suivant les pays.

Par ailleurs, la réforme de l'Union européenne est une vaste question. Néanmoins, la politique me semble première par rapport aux institutions. Il nous faudrait donc nous concentrer sur un petit nombre de projets qui peuvent séduire nos populations : la question migratoire et la sécurité intérieure, la politique de défense, l'économie et la recherche, l'environnement. Si les chefs d'État se concentraient sur ces quatre sujets, ce serait un signal fort de la vitalité de l'Europe.

Mme Anne-Catherine Loisier. – Je vous remercie.

TABLE RONDE N°3

2020 : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE PROJET EUROPEEN ?

Intervenants à la troisième table ronde :

- **M. Andi Mustafaj**, collaborateur de la fondation Robert Schuman ;
- **M. Christophe Parisot**, conseiller aux affaires européennes de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et directeur adjoint du cabinet de Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État chargée des affaires européennes ;
- **Mme Rudina Hajdari**, présidente de la commission de l'intégration européenne du parlement de la République d'Albanie ;
- **M. Ralf Gjoni**, vice-président de la commission des affaires étrangères du parlement de la République d'Albanie ;
- **M. Oleh Shamshur**, Ambassadeur d'Ukraine en France, Délégué permanent de l'Ukraine auprès de l'UNESCO ;
- **M. Nikola Poposki**, ancien ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre de la République de Macédoine du Nord, président du Conseil national pour l'intégration européenne de la République de Macédoine du Nord.

La table ronde était animée par **M. Jean Bizet**, sénateur de la Manche, président de la commission des affaires européennes du Sénat.

I. M. JEAN BIZET

Avec les deux premières tables rondes de ce colloque, nous avons voulu prendre le temps de revenir sur l'histoire, aussi bien la genèse de 1989 que les trente dernières années. Comme le disait Victor Hugo, « l'avenir est une porte, le passé en est la clé. » Au moment de nous projeter dans l'avenir, il importe en effet de ne pas sous-estimer le poids du passé, sans pour autant l'instrumentaliser.

La fin de cinquante ans d'occupation nazie puis soviétique, le début de la réunification de l'Europe, la souveraineté recouvrée pour de nombreux pays d'Europe centrale : ce vent d'espoir a porté le projet européen depuis 1989, mais des vents contraires se sont aussi levés, avec notamment le réveil des populismes et des nationalismes, qui alimente les conflits bilatéraux persistants, et qui nourrit la tentation d'un nouvel autoritarisme « illibéral ».

Des vents venus de loin soufflent de plus en plus fort, au cœur même de l'Europe, venant de Russie, de Turquie, de Chine voire des pays du Golfe. La guerre est même revenue sur notre continent, en Géorgie puis en Ukraine, sans parler du terrorisme et des cyberattaques. Tout cela interroge le projet européen, parallèlement ébranlé par le départ d'un État membre de l'Union. J'ai à ce titre retenu les propos de Claude Martin. Il est vrai que nous sommes à la veille de périodes difficiles. Je reviens de Londres, où j'ai été très impressionné par la différence d'ambiance depuis quelques semaines.

Comme l'a rappelé à Prague en décembre dernier Jean-Yves Le Drian, notre ministre des Affaires étrangères - dont je salue ici le conseiller Europe, Christophe Parisot -, ce projet est tout à la fois un projet d'humanisme, un projet de convergence et un projet de puissance européenne au service de nos peuples. L'enjeu pour l'Europe est de devenir acteur de son destin, afin que vive ce projet qui fait notre identité commune. L'unité de l'Europe dans la diversité en est le socle, seule à même de garantir notre sécurité collective dans le respect des grands principes adoptés à Helsinki en 1975, et déclinés dans la Charte de Paris de 1990. C'est cette perspective européenne que nous voudrions voir partagée par tous les pays de notre continent, et que le sommet de Thessalonique a ouverte en 2003.

Dans ce contexte, la décision du Conseil européen d'octobre 2019 d'ajourner l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord a été mal reçue. La France en a été largement tenue responsable. Nous l'avons bien senti à Zagreb, où je me suis rendu en décembre dernier avec quelques collègues de la commission des affaires européennes du Sénat.

Même si je partage l'ambition du président Emmanuel Macron de rendre le processus d'adhésion plus dynamique et crédible, je dois avouer que j'aurais préféré que le Conseil européen, au lieu de dire « non », dise « oui, mais » à ces pays qui frappent à la porte de l'Union. Je ne suis pas sûr que nous ayons bien anticipé l'ampleur de la déception qui s'en est suivie, en Albanie, mais surtout en Macédoine du Nord. Ce pays a en effet consenti un geste historique en s'accordant avec la Grèce sur le changement de son propre nom.

De même, avons-nous pris la mesure de l'émigration subie par les Balkans occidentaux, qui les appauvrit et réduit aussi la pression pour opérer les nécessaires changements politiques ? Avons-nous oublié pourquoi les Balkans font figure de poudrière ? Andi Mustafaj, qui collabore avec la Fondation Schuman, et qui a écrit un article remarqué sur la politique européenne dans les Balkans occidentaux, saura nous le rappeler. Je lui laisse maintenant la parole à cette table ronde, en remerciant encore tous les intervenants pour leur présence.

II. M. ANDI MUSTAJ

Au fond, le projet européen et l'élargissement sont probablement un des plus vieux couples de l'Union européenne. De la genèse de ce dernier et jusqu'à récemment, dans une relation fusionnelle, quasi passionnelle, pour eux comme pour leurs admirateurs et leurs détracteurs, l'un a toujours pris appui sur l'autre, l'un a toujours complété l'autre.

Or, les relations de couple évoluent dans le temps : lorsque l'un oublie de se réinventer, l'autre continue à marcher tout seul. Faute d'être réfléchi, cette évolution devient subie. Incapables de définir le troisième temps du projet européen, après la paix et la prospérité, une grande partie des responsables de Bruxelles ont exposé l'Europe à la stagnation. Progressivement, comme il arrive parfois dans un couple, l'une des parties s'efface en l'autre. Ainsi, le projet européen s'est dilué dans l'élargissement.

À Bruxelles et dans la plupart des États européens, on martèle la nécessité d'unir, de réunir les peuples européens. On parle d'erreur historique et d'injustice lorsque l'ouverture de négociations est repoussée de quelques mois, en oubliant que les êtres humains s'unissent autour de causes et d'horizon communs. Plus forte est la cause, plus grand est l'horizon commun, et plus solide en est l'union qui en découle.

Les États candidats, quant à eux, parlent de promesses non tenues, comprenant bien le caractère quasi automatique d'un processus qui s'auto-suffit. Pour eux, l'Union est un dû, et un eldorado auquel aspire chacun d'entre eux. Ce faisant, ils oublient de mener toute réflexion sur l'apport de leur pays dans le projet européen.

L'élargissement s'est progressivement vidé de sa substance pour ne devenir qu'une question technique, mécanique et, disons-le, telle qu'elle est abordée, absurde. La capacité d'un État à intégrer l'Union est évaluée à sa capacité à adopter dans son droit interne un corpus normatif supposé représenter les standards européens. Il y a là comme un péché originel. Un acte normatif écrit ne peut être compris indépendamment de la population et de la culture juridique du pays dans lequel il doit s'appliquer. Cette vérité si simple doit être rappelée avec force, tant elle semble être oubliée aujourd'hui.

Lors de mon passage au ministère de la Justice albanais, d'abord en tant que fonctionnaire, puis comme conseiller du ministre, j'ai été extrêmement étonné devant la multitude de projets que nous devons adopter quasiment en l'état, car c'était la volonté de l'Union européenne. Ces projets étaient très souvent mal construits, pour plusieurs séries de raisons.

Tout d'abord, ils ne prenaient pas en compte les spécificités locales de l'Albanie. Ainsi, la législation sur le droit à l'information des documents publics était certes basée sur les meilleurs standards européens, mais elle méconnaissait une réalité de terrain difficile, dans les villes et villages en

dehors de la capitale. Elle méconnaissait les besoins en investissements d'infrastructures ainsi que d'évolution de la culture sur le sujet, qui rendaient *de facto* la loi largement inapplicable.

Ensuite, ces projets procédaient souvent d'une sorte de cuisine juridique. Ainsi, l'argument avancé pour assurer la grande qualité du système de justice administrative spécifique qui a été créé en Albanie était, selon les représentants de l'Union, que ce système prenait le meilleur à la fois des systèmes allemand et français, alors même que tout oppose ces deux systèmes de justice administrative ; en outre, on ne s'est jamais demandé quelles étaient la réalité et l'inspiration du droit administratif albanais.

Enfin, les ajouts progressifs de législation ont fait, font et continueront de faire perdre la cohérence globale du système juridique. Au gré des représentants de l'Union successifs venant de pays différents, sans connaissance particulière des États candidats, du droit public ou de la réforme de l'État, au gré de pays différents gagnant des appels d'offres d'assistance, s'empilent des pans entiers de législation sans cohérence idéologique.

Ces éléments sont d'une importance cruciale car doucement mais sûrement, une séparation nette s'est créée entre l'État formel et l'État réel, entre le pays que l'on découvre dans les textes publiés au Journal Officiel et celui que l'on rencontre dans la vie quotidienne. Pourtant, c'est bien le fait d'avoir adopté ces législations qui compte dans les rapports de progrès. Mais c'est une sorte de politique de l'autruche.

Les Balkans sont à nouveau au cœur de toutes les préoccupations. Les États-Unis semblent avoir perdu leur réalisme dans la région, comme le montrent des prises de positions parfois surprenantes. La Russie et la Turquie sont de retour avec une politique croisée et nocive d'affirmation ethnique et religieuse. La Chine tire profit au maximum de la géopolitique de l'argent en faisant passer à travers la région une partie des routes de la soie.

La seule réponse de l'Union européenne ne peut être l'élargissement pour l'élargissement. S'il est vrai que cela réduirait les risques que font peser ces influences étrangères dans la région et sur l'Union, cela est en fait une solution de court terme, elle ne répond pas à cette dichotomie entre État formel et État réel. Elle fait peser un risque sur les générations futures, générations envers lesquelles nous avons une responsabilité collective.

Une fenêtre de réforme semblait avoir été ouverte avec le refus de la France et de certains autres pays d'ouvrir les négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord. Malheureusement la réponse de la Commission n'est pas à la hauteur. De 35 chapitres, la proposition est passée à 7 : la procédure reste donc technique et formelle. Certes le rôle des États membres est accentué, mais leur évaluation restera basée sur un système de valeurs qui est tronqué.

Si l'on refuse de définir le troisième temps de la construction européenne, nous devons au moins redéfinir la procédure d'élargissement afin d'aider réellement les États candidats à se renforcer et réduire le fossé entre le monde réel et formel qui s'est formé. Cela peut passer par la définition de grands chantiers prioritaires qui pourraient faire l'objet de partenariats renforcés entre l'Union et les États candidats. Ces chantiers doivent être déterminés en partant de constatations de terrain.

Par exemple, comment casser le *spoils system* et la subordination partisane de l'administration dans un pays alors qu'il y a un statut de la fonction publique protecteur ? En créant un partenariat renforcé dans le domaine de l'accès à la fonction publique. Car en garantissant un système réellement impartial et méritocratique, on casse l'influence des partis politiques dans les nominations et mutations dans l'administration. On réduit par là même les risques de corruption systémique, le fonctionnaire n'étant redevable qu'à lui-même.

Comment lutter contre les manipulations auxquelles est soumise une population rurale et périphérique non instruite, alors que l'éducation est gratuite et obligatoire ? En créant un partenariat renforcé dans le domaine de l'éducation, en investissant dans la formation des enseignants, leurs conditions de travail, en soutenant l'amélioration de l'organisation du système éducatif.

La création de l'Union européenne a été rendue possible, car elle était portée par une génération qui avait un but commun. Plus qu'un but, les générations d'aujourd'hui recherchent un sens à ce qu'elles font. Il est urgent de trouver, de retrouver ce sens dans le projet européen afin de rétablir l'équilibre entre ce dernier et l'élargissement pour *in fine* renforcer l'Union.

M. Jean Bizet. – J'ai le plaisir d'accueillir maintenant Christophe Parisot, conseiller aux affaires européennes de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et directeur adjoint du cabinet d'Amélie de Montchalin, secrétaire d'État chargée des affaires européennes. Vous avez conseillé plusieurs ministres successivement en charge des affaires européennes. Je note aussi qu'auparavant, vous avez été Premier conseiller à l'ambassade de France à Budapest, de 2003 à 2007, au moment où la Hongrie a rejoint l'Union européenne. Nous savons les remous que la position française au Conseil européen d'octobre dernier a provoqués dans les Balkans. Même si un accueil plutôt positif sur le fond a été réservé à la proposition française, destinée à améliorer le processus d'adhésion, le fait que cette proposition ait été mise sur la table après ce Conseil européen, et non avant, a été mal compris. Finalement, beaucoup s'interrogent sur la vision française des prochains pas que l'Europe devrait faire sur le chemin de sa réunification.

III. M. CHRISTOPHE PARISOT

La France apparaît en réalité comme un coupable idéal. Cela date des années 1989-1990, en raison de notre première réaction au grand élargissement. Néanmoins, comme l'a rappelé le président de la République, la France est elle aussi favorable à l'élargissement. La perspective de l'adhésion des pays des Balkans occidentaux n'est ainsi jamais remise en cause. Ces pays sont européens, et ont vocation à intégrer l'Union européenne. Cela ne se discute pas. Par ailleurs, beaucoup se cachent parfois derrière la position française, souvent mal comprise ou mal présentée.

Les élargissements précédents ont indéniablement connu une part de succès. Néanmoins, le projet européen et le processus d'élargissement ne doivent pas être confondus. L'élargissement n'est en effet pas la seule cause défendue par l'Union européenne. Notre proposition part ainsi d'un triple constat, et s'inspire de trois principes devant guider la réforme du processus. Elle vise à répondre à un triple enjeu.

Tout d'abord, le processus préalable, que nous avons pourtant déjà réformé, ne répondait pas à la réalité des régions, aux intérêts de nos pays, ni des pays candidats. Il ne permettait pas de répondre à la fuite des cerveaux ni aux demandes des populations. Nous nourrissions donc des doutes quant à la réalité des transformations qu'il rendait possibles. Il fallait donc être pragmatique, plutôt que de s'abandonner à une vision très formelle. La transposition des 36 000 pages de l'acquis communautaire ne suffit pas à préparer l'intégration des États candidats à l'Union européenne.

De plus, il nous semble que l'élargissement était le seul prisme sous lequel étaient envisagées les relations avec les pays des Balkans occidentaux. Ainsi, lors du sommet du processus de Berlin à Poznań, il était convenu que nous ne parlerions pas de l'élargissement, mais du développement économique, de la jeunesse, et de coopération renforcée. Or 90 % des débats ont porté sur la question de l'élargissement et sur l'opportunité d'ouvrir un nouveau chapitre. Cela est regrettable, car nous devons faire de la politique, et non de la technique.

Enfin, la question de l'élargissement est liée à l'avenir du projet européen. Il s'agit d'un enjeu géostratégique, car nous sommes dans un contexte de compétition géopolitique et d'influences d'autres acteurs dans cette zone européenne. Ceux-ci n'ont pas le même agenda que nous. Il nous faut donc nous prévenir de l'instabilité, comme de projets qui iraient à l'encontre de nos valeurs.

Partant de ce triple constat, la réponse donnée au Conseil européen d'octobre 2019 a souligné le besoin de trois préalables à l'élargissement, à commencer par la réforme du processus. Le deuxième préalable est le respect des critères, qui passe non seulement par l'adoption des réformes, mais également par leur mise en œuvre réelle. Il convient d'en juger dans le

temps, puisqu'une réforme ne porte pas immédiatement ses fruits. Les critères demeurent néanmoins les mêmes, que ce soit en matière d'État de droit ou d'économie de marché. Dans cette perspective, nous attendons les prochains rapports de la Commission européenne sur la Macédoine du Nord et l'Albanie, qui doivent être publiés dans les jours qui viennent. Nous pourrons alors réévaluer la réalité de la mise en œuvre des réformes demandées, qui, en octobre 2019, n'avait pas été jugée parfaitement satisfaisante.

Par ailleurs, comme le président de la République l'a rappelé à Munich, aucune adhésion ne pourra avoir lieu avant que l'Union ne se réforme. Contrairement à ce que suggérait Georges Karolyi, je ne pense pas que ce préalable soit un marché de dupes. Enfin, le dernier critère doit être le règlement des différends régionaux. Il ne s'agit pas d'un critère formel : il est essentiel que ces différends ne soient pas importés au sein de l'Union européenne.

Dans le cadre de la réforme du processus, la France a ainsi proposé trois principes. Nous sommes à ce titre satisfaits de la méthodologie proposée par la Commission européenne le 5 février 2020, car nous les y retrouvons. Le premier est celui de progressivité dans l'accès aux politiques. Joachim Bitterlich évoquait le fait que nous étions passés de 35 chapitres à sept. La réalité me semble plus complexe. Ces chapitres ont été regroupés de manière cohérente. Ces blocs doivent donner accès à des politiques européennes, c'est-à-dire à une réalisation concrète pour les États et les populations de ce que signifie l'appartenance à l'Union européenne. Ces États ont accès à un certain nombre de programmes, tels qu'Erasmus, mais l'objectif est d'aller plus loin, afin de leur permettre une meilleure préparation.

Le deuxième principe est celui de la réversibilité. Nous avons l'habitude de parler d'un toboggan, pour signifier que lorsque des négociations étaient lancées, l'intégration finale était automatique, même bâclée. Ce caractère automatique entachait donc la crédibilité du processus. La précédente méthodologie avait certes voulu placer les fondamentaux au cœur du processus, et notamment l'État de droit. Il était néanmoins spécifié que le fait de respecter ou non ces critères rendrait seulement l'adhésion plus ou moins rapide. Cela ne laissait donc aucune place à la réversibilité et n'a pas permis d'aboutir au résultat que nous souhaitions. C'est la raison pour laquelle la réversibilité nous semblait importante. Si des problèmes sont constatés, il sera possible de revenir sur les bénéfices acquis.

Le dernier principe est celui de la crédibilité du processus, qui peut se penser à travers le pilotage politique, mais surtout à travers les fondamentaux : l'État de droit, l'économie de marché, la lutte contre la corruption, le respect des libertés fondamentales, et une justice fonctionnelle. Je pense que sans cela, nous construisons l'élargissement sur du sable. Par

conséquent, cette nouvelle méthodologie nous convient, et nous abordons les prochaines discussions dans cet esprit.

Ces principes répondent à un triple enjeu, à commencer par celui d'une meilleure préparation des pays des Balkans occidentaux. De plus, cela permet de replacer le processus d'élargissement dans la vision européenne que nous portons, et que le président de la République a clairement déployée dans son discours de la Sorbonne. L'enjeu de la souveraineté est en effet essentiel. Nous pensons qu'à travers cette méthode, et à travers les valeurs sur lesquelles elle repose, la souveraineté européenne pourra être renforcée. Il s'agit d'un enjeu de puissance, et de lutte contre les interférences extérieures.

Il convient également de ne pas oublier qu'il existe d'autres processus que l'élargissement, par lesquels nous entretenons des relations avec les pays des Balkans. Je songe au processus de Berlin, ou encore à l'agenda adopté à Sofia. Ceux-ci portent des réformes, qui correspondent à des critères de l'élargissement et qui renforcent les fondamentaux. Nous attendons à ce titre des propositions de la Commission européenne pour le sommet de Zagreb des 6 et 7 mai 2020, afin de les développer.

Une conférence européenne a été proposée pour définir l'avenir du projet européen : la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Il nous semble souhaitable que les États candidats y participent, car il est important qu'ils puissent progressivement participer à la définition du projet européen. Il est essentiel de redonner confiance aux citoyens dans le projet européen, comme en témoignent les résultats des dernières élections européennes. Nous devons ainsi réfléchir aux enjeux démocratiques. Il faudra également rendre nos politiques plus efficaces, ce qui implique de réformer l'Union européenne avant de l'élargir.

Enfin se pose la question de la réforme institutionnelle. À trente-deux États membres, le fonctionnement des institutions pourrait être plus délicat, avec des risques de blocage. Nous devons trouver des éléments de réponse. Nous n'en faisons cependant pas un préalable, car nous considérons que la réforme du projet dans un premier temps devra inspirer dans un second temps celle des institutions. C'est la clé d'un élargissement réussi, car nous n'avons aucun doute en la matière, les pays des Balkans occidentaux intégreront l'Union européenne.

M. Jean Bizet. – Je vous remercie d'avoir éclairé la position française, aujourd'hui partagée par une majorité d'États membres.

Madame la présidente Rudina Hajdari, vous présidez aujourd'hui la commission de l'intégration européenne du parlement d'Albanie. Malgré votre jeune âge, vous avez déjà une expérience politique forte. Votre père, Azem Hajdari, a mené le mouvement étudiant des années 1990-1991, qui a conduit à l'effondrement du communisme en Albanie. Il a été assassiné

lorsque vous étiez encore enfant, et vous êtes alors partie étudier aux États Unis. Après une expérience comme collaboratrice parlementaire au Congrès américain, vous avez décidé de revenir en Albanie, où vous êtes devenue députée en 2017.

Solidaire du nouveau mouvement étudiant, vous avez refusé de quitter le Parlement quand votre famille politique, le parti démocratique, a décidé en bloc, il y a exactement un an, de boycotter l'assemblée. Vous avez donc gagné aujourd'hui votre indépendance et dirigez à présent l'opposition parlementaire. Nous serons heureux de vous entendre sur votre vision de l'avenir de l'Albanie au sein de l'Union européenne.

Vous êtes accompagnée par Ralf Gjoni, également membre du Parlement albanais et de la commission de l'intégration européenne que vous présidez. Ralf Gjoni est également vice-président de la commission des affaires étrangères de ce Parlement. Il a par ailleurs acquis une expérience internationale dans les pays anglo-saxons ainsi qu'en France, dont il connaît parfaitement la langue.

IV. MME RUDINA HAJDARI

Je vous remercie. La question suivante m'a souvent été posée : qu'attendez-vous de l'Union européenne ? Il s'agit d'une question difficile. Néanmoins, j'y réponds généralement que je souhaiterais avoir une vie profondément ennuyeuse. Cette réponse peut paraître surprenante, mais pour reprendre les mots de Winston Churchill : « Les Balkans ont produit beaucoup plus de politique qu'ils ne peuvent en consommer ». Je souhaiterais donc que mes concitoyens ne se lèvent plus le matin en ignorant ce qui les attend. Je souhaiterais que les partis d'opposition albanais ne boycottent pas l'Assemblée, en instrumentalisant les institutions à des fins politiciennes. J'aimerais que la génération future puisse jouir d'une vie qui n'exige plus de combats tels que ceux de mon père. Il me faut pourtant aujourd'hui défendre les idées pour lesquelles il s'est battu.

Je crois qu'il reste beaucoup à faire avant d'atteindre cet objectif, mais de nombreux secteurs témoignent cependant déjà de l'intégration de l'Albanie dans l'Europe. Nous travaillons à ce que cet espace devienne plus sûr, à l'amélioration de notre économie, ainsi que de notre État de droit. Ces trois piliers bénéficieront tant aux États membres de l'Union européenne qu'aux autres pays des Balkans.

Ce processus démocratique doit nous permettre d'avancer. Sans cela, le nombre de nos concitoyens qui désirent le repli sur soi et refusent l'idée d'un monde interconnecté ira croissant. L'Albanie est un pays très fragile. Contrairement aux autres pays de cette région, qui ont perdu leurs illusions à la suite de la guerre de Yougoslavie, l'Albanie n'est pas née de la guerre, mais du communisme. Nous n'avons donc pas eu la possibilité de rendre

notre pays plus démocratique, ou plus apte à rejoindre l'Union européenne. Cela s'explique par la grande fragmentation de notre système politique.

Le fait de devenir membre de l'Union européenne est le seul objectif que nous ayons en tant que nation, car c'est précisément ce processus qui permettra de moderniser et de démocratiser notre pays. Nous devons, pour ce faire, bénéficier du soutien de tous. Il est cependant peu vraisemblable que l'opposition au sein de notre Parlement partage cette opinion. Nous allons néanmoins continuer à nous battre en Albanie, et à représenter notre électorat. Mais nous faisons face à de nombreuses difficultés et incertitudes. Nous sommes le seul pays de la région à présenter l'Union européenne comme la seule alternative possible. Chez nos voisins existent en effet de nouveaux groupes politiques qui ne regardent que vers l'Est. Pour notre part, nous demeurons sur la même voie. Il s'agit de la seule que l'Albanie puisse suivre dans les années qui viennent.

Les deux dernières années, où des refus réitérés nous ont été opposés par l'Union européenne, ont été pour nous une indiscutable déception, en raison de notre état d'esprit européen. 98 % des Albanais souhaitent rejoindre l'Union européenne, ce qui ne me semble pas avoir été pris suffisamment en compte. Ce refus a constitué pour nous une véritable claque. Nous l'avons vécu comme un appel à mettre en œuvre des réformes judiciaires et électorales drastiques, qui sont très importantes pour notre peuple, mais également pour l'Union européenne. Nous voulons que la vie des Albanais s'améliore, et nous mettrons tout en œuvre pour adapter notre pays aux normes européennes.

Lorsque ce dernier refus nous a été opposé, malgré notre déception, nous avons été heureux que la France propose un suivi. Nous souhaitons que cette proposition ne demeure pas à l'état de simples paroles, mais soit réellement mise en œuvre. Des pourparlers d'adhésion ne nous ont pas été accordés, mais nous n'en restons pas là pour autant. Nous espérons que cette initiative du gouvernement français, ainsi que la présidence croate de l'Union, favoriseront l'ouverture de pourparlers d'adhésion pour l'Albanie.

Nous sommes devenus un partenaire fiable. En 2009, nous avons intégré l'OTAN, ce qui démontre que nous sommes en mesure de relever des défis de grande ampleur. Cette année, nous participons également à la présidence tournante de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Nous avons beaucoup accompli au cours de la dernière décennie, et jouons désormais un rôle important dans la région. Nous devons cependant continuer à nous développer pour poursuivre sur cette lancée.

L'Union européenne est notre partenaire commercial le plus important. Ainsi, la contribution en termes d'investissements étrangers directs de celle-ci vers l'Albanie dépasse aujourd'hui les 400 millions d'euros. De même, plus de 5 000 étudiants albanais ont pu participer au

programme Erasmus. Ouvrir des pourparlers d'adhésion avec l'Albanie nous permettra donc de poursuivre sur la voie des réformes, d'aider le peuple albanais, mais sera également bénéfique pour les nations de l'Union européenne.

Je vous remercie.

V. M. RALF GJONI

Quand le père de Rudina Hajdari a mené la révolution des étudiants en 1990, j'avais quinze ans. Je mobilisais alors les élèves de mon lycée pour que nous rejoignons les étudiants dans leur lutte contre le communisme. Trente ans plus tard, nous voyons une Europe fatiguée d'elle-même. Ce bloc, qui a partagé les mêmes valeurs pendant des décennies, apparaît plus divisé que jamais, et ne témoigne d'aucune confiance dans les institutions de Bruxelles.

Je partage l'avis des ambassadeurs. La question de l'élargissement est une question politique plutôt que technique. Je signale à ce titre à Christophe Parisot que le « non » français a été très mal reçu par l'Albanie et la Macédoine du Nord. Cette dernière a fait d'énormes progrès. Elle a consenti à changer de nom. Je ne connais pas d'exemple d'un tel geste. La question posée au peuple macédonien était la suivante : « Acceptez-vous de changer de nom pour ouvrir la porte aux négociations d'adhésion ? ». Il faut avoir cela à l'esprit. J'ai peur que les questions techniques servent d'alibi pour masquer le manque de volonté de l'Union européenne de s'élargir à ces pays des Balkans.

Il me semble que beaucoup de leaders européens manquent de vision stratégique, en particulier concernant cette zone au cœur du continent européen. La Russie, la Turquie et la Chine y sont déjà. Ainsi, Vladimir Poutine était très heureux des « non » français, néerlandais et danois. De plus, la classe politique corrompue des Balkans, en particulier en Albanie, s'en est également félicitée. Elle sait très bien que ce ralentissement lui permettra de maintenir un statu quo favorable. Dans le même temps, les jeunes de nombreux pays des Balkans souhaitent quitter leur pays. C'est le cas en Serbie, en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine du Nord, au Kosovo, et bien évidemment en Albanie. Mais désormais, même les citoyens de plus de quarante ans le souhaitent.

Lors des réunions de négociation, on m'a demandé mon sentiment quant à l'immigration illégale et aux demandeurs d'asile en provenance d'Albanie. Or ce n'est pas ce phénomène qui nous inquiète, mais bien plutôt les migrations légales. L'Allemagne ouvrira bientôt la possibilité aux citoyens des Balkans d'obtenir des visas de travail. Nous perdons donc tous les jours nos citoyens les mieux éduqués. Ainsi, si l'Europe veut être forte, puissante, et stratégique, elle doit percevoir l'importance d'intégrer les pays

des Balkans. Les négociations doivent désormais commencer. Ne pas le faire serait une erreur stratégique, qui coûtera à la région, mais également à l'Europe en termes de sécurité.

Je vous remercie.

M. Jean Bizet. – Monsieur l'Ambassadeur Oleh Shamshur, vous représentez l'Ukraine en France depuis cinq ans. Nous avons invité à participer à ce colloque Dmytro Kuleba, vice-Premier ministre ukrainien en charge de l'intégration européenne et euro-atlantique, ainsi qu'Ivanna Klympouch-Tsintsadze, qui l'avait précédé à ce poste, malheureusement, aucun d'eux n'a pu être présent parmi nous aujourd'hui.

Aussi nous vous sommes très reconnaissants de bien vouloir porter ici la parole de l'Ukraine. Votre pays est en effet le nœud gordien de l'Europe. Il est le théâtre de tensions douloureuses qui persistent sur son flanc Est. Comme je le rappelais en ouverture de cette table ronde, votre pays connaît actuellement le prix de la guerre. Nous savons bien que l'avenir de l'Europe s'y joue. Aussi votre parole est pour nous particulièrement précieuse, afin d'éclairer nos débats sur les perspectives envisageables pour le projet européen.

VI. M. OLEH SHAMSHUR

Je suis conscient que nous ne sommes même pas dans l'antichambre de l'adhésion. Néanmoins, les évolutions institutionnelles ukrainiennes, ainsi que les suites du conflit qui nous oppose à la Russie sont très importantes, pour nous, mais également pour l'Europe entière.

Il me semble que se pose tout d'abord la question du modèle de développement. L'Ukraine est le premier des pays issus de l'URSS, à l'exception des pays baltes, à avoir adopté le modèle de développement européen occidental, basé sur les valeurs démocratiques, des standards sociaux élevés, ainsi que l'économie de marché. Il faut le dire, nous l'avons fait après quelques tergiversations, mais nous avons fini par considérer que ce modèle offrait à l'Ukraine les meilleures chances. De plus, si nous réussissons, l'impact que cela aurait sur la Russie et les autres pays issus de l'URSS serait immense. Il le serait également pour l'Europe.

Après 2014, nous avons passé un point de non-retour en ce qui concerne notre choix du modèle occidental, et notre refus du modèle poutinien. Notre volonté d'intégrer l'Union a été déterminante en la matière, puisque cette décision est la conséquence de la coopération que nous avons entamée avec l'Union européenne. Elle est notre principal soutien financier, puisque ses aides dépassent les 3 milliards d'euros. Elle est également devenue notre partenaire commercial le plus important, puisque nous

réalisons plus de 40 % de nos échanges avec elle. La poursuite de ce processus sera donc mutuellement avantageuse.

L'accord d'association que nous avons signé avec l'Union européenne est par ailleurs le meilleur programme de réformes pour l'Ukraine. De plus, l'une des plus grandes forces de l'Union européenne tient à son caractère inclusif. Il est très important pour nous, et tous les pays de l'ancienne URSS qui souhaitent suivre cette voie, que ses portes demeurent ouvertes. Les procédures et la temporalité peuvent être discutées, mais le principe de l'ouverture doit demeurer.

Nous adhérons par ailleurs au projet de Partenariat oriental. Néanmoins, pour le rendre plus efficace, le principe de différenciation doit être renforcé. Il convient en effet de tenir compte des aspirations différentes des pays partenaires. Ils ne peuvent pas être traités comme un bloc, puisque leurs ambitions, leurs intérêts, et leur modèle de développement sont spécifiques. Dans cette perspective, nous comptons sur les discussions du prochain sommet du Partenariat oriental.

Enfin, dans le cadre de la construction européenne, il est essentiel de tenir compte des enjeux stratégiques. La nécessité de construire une nouvelle architecture de la sécurité européenne est souvent évoquée. Or il faut reconnaître que cette architecture a été détruite par les menées agressives de la Russie. Nous avons eu une nouvelle preuve de l'agressivité de la Russie, avec l'offensive majeure qu'elle a lancée ce matin même. Nous avons perdu cinq soldats, et des civils meurent chaque semaine. Si nous n'arrivons pas à arrêter l'agression russe, il ne sera pas possible d'assurer la stabilité de l'Europe, indispensable à la réussite du projet européen. C'est une réalité qui fâche, mais c'est une réalité.

M. Jean Bizet. – Nous sommes très heureux d'accueillir Nikola Poposki à notre table ronde. Vous avez été ministre des Affaires étrangères de 2011 à 2017 et vice-Premier ministre de Macédoine du Nord de 2016 à 2017. Vous avez préalablement effectué une partie de votre formation à Nice, et vous avez été secrétaire à l'ambassade de France auprès de la République de Macédoine du Nord. Aussi vous entretenez des liens particuliers avec la France. Depuis 2017, vous présidez le Conseil national pour l'intégration européenne. En tant que député, vous avez été appelé à vous prononcer sur l'accord de Prespa, conclu en juin 2018 entre la Grèce et la Macédoine du Nord, qui a permis de résoudre le différend sur le nom de la Macédoine, né avec l'indépendance de votre pays en 1991.

Votre pays a ainsi accepté de changer de nom, décision historique, courageuse, unique, pour devenir la « République de Macédoine du Nord ». Beaucoup ont pu croire que cette avancée majeure déclencherait mécaniquement l'ouverture par l'Union européenne de négociations d'adhésion. La décision récente du Conseil européen de les ajourner a donc

particulièrement déstabilisé votre pays, si bien que des élections législatives anticipées y seront organisées en avril.

VII. M. NIKOLA POPOSKI

J'ai l'honneur de représenter un pays souvent présenté comme un candidat professionnel. Nous avons en effet signé notre accord de stabilisation et d'association en 2001, puis nous avons acquis en 2005 le statut de pays candidat, avant que la Commission européenne ne recommande pour la première fois en 2009 l'ouverture des négociations d'adhésion. Onze ans plus tard néanmoins, nous entendons toujours un même discours. Nous avons appris de la manière la plus difficile, que l'on n'accède pas à un club parce qu'on le souhaite, mais seulement quand ceux qui en sont membres le décident. Ce principe est brutal, mais telle est la réalité.

Nous avons entendu de nombreuses excuses quant aux délais importants de ce processus d'adhésion. Néanmoins, je pose souvent la question suivante : la Slovénie, la Hongrie, la République tchèque seraient-elles ce qu'elles sont aujourd'hui si l'Union européenne n'avait pas eu le courage politique de prendre un jour la décision de sauter le pas ?

Nous nous posons la question des perspectives du projet européen. Quand je me suis intéressé à l'Union européenne pour la première fois, au début des années 2000, existait la stratégie de Lisbonne. Celle-ci avait fixé comme objectif que l'Union européenne devienne l'économie la plus compétitive du monde d'ici 2010. L'idée était de rattraper le retard européen en termes de productivité, puisque son PIB par habitant n'atteignait que 75 % de celui des États-Unis. Cette différence s'est maintenue depuis au niveau global, même si certains États membres jouissent d'un PIB par habitant supérieur à celui des États-Unis.

Néanmoins, il me semble qu'avec cet objectif, nous avons choisi de faire la course sur un terrain qui ne nous convient pas. L'économie européenne n'est peut-être pas la plus compétitive, mais il s'agit cependant de la zone qui jouit de la meilleure qualité de vie au monde. Cet indicateur du PIB n'est donc pas nécessairement pertinent. Celui-ci peut être élevé, sans pour autant que les populations bénéficient d'acquis sociaux tels que les retraites dont jouissent les Français. De tels acquis ne se rencontrent que peu en dehors du continent européen, qu'il s'agisse des prestations sociales, ou de la qualité de la santé publique, accessible à tous.

Par ailleurs, lorsque la Macédoine du Nord se pose la question de ce que souhaite l'Union européenne, elle songe à la paix, à la stabilité, au progrès économique, et à la démocratie. Cependant, en ce qui concerne la paix et la stabilité, lorsqu'un problème se pose, Washington est toujours préféré à Bruxelles. Je partage l'idée que l'Europe doit faire des efforts en matière de défense, mais cela représente un coût. À ce jour, la paix et la

stabilité dans les Balkans, et même en Europe, sont donc toujours garanties par le maintien de l'engagement des États-Unis.

En ce qui concerne le progrès économique, l'Europe me semble toujours être dans une situation très confortable. Le long terme pose cependant des problèmes. Le modèle de nombreux pays fondateurs ne pourra perdurer, sauf à se transformer radicalement. À ce propos, je partage la vision de John Maynard Keynes, qui aimait à rappeler que sur le long terme, nous serons tous morts. Nous devons donc agir dès aujourd'hui.

Enfin, la démocratie favorise également le court terme. De nombreux habitants de mon pays sont très déçus de la récente décision de l'Union européenne. Néanmoins, puisque nous ne remettons pas en question le principe que le club décide du moment où il intègre de nouveaux membres, il faut souligner que pas un homme politique européen aujourd'hui ne pourrait faire campagne sur le thème de l'intégration des pays des Balkans. Cela relève d'une vision à court terme, mais ce court terme est très important, puisque nous devons prendre en compte le point de vue de ceux qui prennent les décisions. Ce n'est pas le Parlement européen, mais les États membres qui ont fait ce choix. Ceux-ci sont déterminés par des contextes politiques propres, beaucoup plus importants pour eux que des projets à très long terme.

Jean Monnet faisait valoir que le projet européen intègre des hommes et des femmes. La réalité aujourd'hui témoigne que les hommes et les femmes s'intègrent de toute façon. La question est de savoir si c'est dans les États membres actuels qu'ils s'intégreront, ou dans leurs pays d'origine. Si l'Allemagne libéralise le système de visas, cela signifiera que de nombreux Albanais quitteront leur pays. Si ce phénomène persiste trop longtemps, les hommes et les femmes seront intégrés. Les territoires dont ils sont issus, en revanche, ne l'auront pas été. Il est ainsi possible d'imaginer un scénario où les Balkans seront vidés de leurs forces vives, pour le plus grand bonheur de certains États membres. Le choix stratégique me semble donc être celui d'intégrer ces territoires, plutôt que de les abandonner. Ce débat me semble d'actualité, et je me félicite de voir Alexis Tsipras parmi nous aujourd'hui, puisque la Grèce a connu ce phénomène. Bien que la Grèce ait été intégrée à l'Union européenne, de très nombreux Grecs qualifiés ont en effet été contraints de partir, en raison de la crise économique, ce qui représente une perte irrattrapable pour leur pays.

M. Andi Mustafaj. – Christophe Parisot indiquait que des aides seraient fournies à l'économie réelle des pays des Balkans, selon leur réalisation. En réalité, ces réalisations sont toujours évaluées à travers l'angle des réformes menées. De plus, ces aides seront transmises aux pays candidats à travers l'État. Il faut donc faire attention à ce que la solution n'alimente pas les problèmes.

Par ailleurs, de nombreuses interventions témoignaient d'une crainte des influences étrangères dans les Balkans. Elles sont une réalité, mais nous ne devons pas paniquer pour autant. Elles doivent être pour nous l'occasion de définir un projet, pour faire rêver ces pays, et renouer avec la construction européenne. Les dernières élections au Parlement européen ont connu une forte mobilisation des jeunes. Nous devons bâtir sur cela, car ce sont ces jeunes qui demain porteront l'Union européenne.

M. Jean Bizet. – Nous accueillons pour conclure ce colloque Alexis Tsipras. C'est un grand honneur et une grande joie pour nous de vous recevoir aujourd'hui au Sénat. Vous avez été Premier ministre de Grèce de 2015 à 2019, et vous êtes aujourd'hui chef de l'opposition. Vous avez participé à des heures historiques pour la Grèce. Vous avez contribué à la résolution du conflit avec la Macédoine du Nord en obtenant la ratification de l'accord de Prespa par le Parlement grec. J'imagine que cela n'a pas dû être facile, mais vous êtes habitué aux tâches délicates. Vous avez en outre accepté que votre pays consente d'énormes sacrifices pour rester dans l'Union européenne, à l'heure où il était pris dans une violente tourmente financière, et risquait de sortir de la zone euro. Rien ne vous avait prédestiné à cela, et vous nous avez tous surpris. C'est ainsi que se révèlent des hommes d'État. Aussi votre regard est-il particulièrement précieux. Peut-être nous direz-vous pourquoi vous avez choisi de miser sur le maintien de la Grèce au sein de l'Union européenne.

CONCLUSION

Intervenants pour la conclusion du colloque :

- **M. Alexis Tsipras**, Ancien Premier ministre de Grèce et chef de l'opposition ;

- **M. Jean-Louis Bourlanges**, Député des Hauts-de-Seine, vice-président de la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale.

I. M. ALEXIS TSIPRAS

Je vous remercie. Je pense qu'il est essentiel de discuter de l'élargissement de l'Union européenne à l'Europe de l'Est, ainsi que des perspectives d'élargissement vers les Balkans occidentaux. Cette question est très importante pour la Grèce, car nous savons l'importance que l'adhésion a eue pour notre pays, en termes de démocratie, de stabilité, et de prospérité. Il en va de même pour d'autres pays du Sud, qui sortaient d'un passé de dictature militaire, comme l'Espagne ou le Portugal.

La Grèce n'est pas seulement un État membre déjà ancien de l'Union. Nous devons nous souvenir que pendant de nombreuses années, elle en a également été le pays le plus oriental. Par ailleurs, la guerre civile en Grèce, au milieu des années 1940, a été l'une des premières manifestations de la guerre froide. Après la Chute du Mur de Berlin, la guerre de Yougoslavie a constitué un très grand défi à nos portes. Dans le même temps, alors que l'économie et l'État albanais s'effondraient, des centaines de milliers d'Albanais ont émigré en Grèce. Pour cette raison, la Grèce a toujours activement soutenu des relations fortes entre l'Est et l'Ouest, tout comme elle a soutenu l'intégration européenne de l'Europe de l'Est et des Balkans.

Le premier accord de la Communauté européenne avec un pays de l'ancien bloc de l'Est a été signé sous la présidence grecque : c'était avec la Hongrie, en 1988. Nous avons ainsi envoyé un message très clair quant au rôle que l'Union européenne aurait à jouer dans les années suivantes. Au début des années 1990, des négociations de fond ont eu lieu à Athènes, notamment les négociations de paix pour la Bosnie-Herzégovine en 1993. Elles ont abouti à la signature de l'agenda de Salonique, affirmant la perspective d'une intégration européenne pour l'ensemble des pays des Balkans. En 2018, la signature de l'accord de Prespa avec la Macédoine du Nord, sur le règlement de la question du nom de ce pays a, après plus de vingt-sept ans de tensions, donné un nouvel élan aux perspectives européennes vis-à-vis des Balkans.

Il serait facile de dire aujourd'hui que le passé est le passé, et que la poursuite du processus d'élargissement détournerait notre attention des nombreuses difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Il est clair que l'Union européenne que nous espérons dans les années 1990 n'avance plus. Nous faisons face au défi de l'affaiblissement de l'Ouest et à la compétition économique et géopolitique de très grandes puissances à l'Est. Nous sommes confrontés à la crise des réfugiés, qui a divisé notre continent d'Est en Ouest et du Nord au Sud. Nous faisons face au Brexit et à la montée de mouvements anti-européens et nationalistes au sein des États membres. Comme le président Emmanuel Macron l'a signalé à Munich il y a quelques jours, nous sommes en train de devenir un continent qui ne croit plus en son avenir. J'ajouterais cependant que nous ne pouvons pas croire en notre avenir si nous ne reconnaissons pas notre passé.

Il y a à peine vingt ou trente ans, l'Europe connaissait des guerres et des nettoyages ethniques sur son propre sol. Des pays européens vivaient dans des dictatures. Les thérapies de choc du Fonds monétaire international (FMI) obligeaient des centaines de milliers de personnes en Europe de l'Est à vivre dans des conditions de très grande pauvreté. Ce monde connaissait un très grand nombre de migrations illégales. L'Union européenne a porté un projet de transformation. Celui-ci a ouvert des perspectives aux États d'Europe orientale et des Balkans, leur offrant de laisser derrière eux non seulement la guerre froide, mais également les énormes défis économiques et l'instabilité de la période qui lui a succédé.

Dans cette perspective, la force du projet européen était d'être un projet transformateur. Si nous souhaitons le renouveler, nous ne pouvons donc concevoir l'élargissement comme un jeu à somme nulle. Ce projet était puissant dans les années 1980 et 1990, car il proposait un modèle de transformation crédible sur les plans géopolitique, politique, et économique. Il ne favorisait pas l'intégration aux dépens de l'élargissement, ou l'inverse. Le Traité de Nice, entré en vigueur en 2003, allait main dans la main avec l'agenda de Salonique, signé la même année, et avec le programme d'élargissement de 2004. La vision nouvelle dont nous avons besoin aujourd'hui ne peut laisser derrière elle les processus nécessaires à l'élargissement vers les Balkans.

Tout d'abord, l'Union européenne ne peut être un acteur géopolitique fort au plan international que si elle est un acteur crédible dans son propre voisinage. Comment serait-il possible de soutenir la stabilité politique et la croissance économique en Irak, en Afghanistan, au Mali ou en Ukraine, si nous ne respectons pas les engagements que nous avons pris vis-à-vis des pays candidats à l'adhésion ? Comment l'Union européenne pourrait-elle, de manière crédible, soutenir des projets de règlement de différends internationaux quand elle ne peut pas soutenir un pays européen, comme la Macédoine du Nord, qui a réussi à régler un différend européen ? Il convient au contraire de montrer au monde que l'intégration des Balkans

garantit la paix, la stabilité et la prospérité pour la région. Cela constituerait un message clair de la vitalité du projet européen, vingt ans après la fin de la guerre de Yougoslavie.

Par ailleurs, l'annulation, ou même le report de cet élargissement aurait des conséquences graves sur la stabilité de la région. L'Union européenne devra y faire face. En 2014, lorsque Jean-Claude Juncker a annoncé le gel du processus d'adhésion, la région a sombré dans l'instabilité pendant plusieurs années. Les crises se succédaient, en Albanie, en Macédoine du Nord, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro. Le crime organisé et les réseaux de contrebande se sont renforcés. L'influence d'acteurs extérieurs, tels que la Russie, la Turquie ou les pays du Golfe, est allée croissante, souvent au détriment de celle de l'Union européenne. Le taux d'immigration des pays des Balkans occidentaux vers les pays de l'Union européenne a augmenté. Au cours de l'année passée, un citoyen de ces pays se rendait légalement dans l'Union toutes les deux minutes. Personne ne connaît le nombre d'illégaux qui suivaient un même chemin.

Lorsque l'accord de Prespa a été signé en 2018, les perspectives d'intégration se sont débloquées pour la Macédoine du Nord. Cela a donné un nouvel élan à celles de l'Albanie, ainsi qu'au dialogue entre Belgrade et Pristina. Si nous perdons à nouveau cet élan, il sera extrêmement difficile de le retrouver. La région retournera sur la voie qu'elle avait suivie de 2014 à 2017, et l'Union européenne devra régler les nombreuses difficultés politiques, migratoires et sécuritaires qui en découleraient.

De plus, le renouvellement de la vision européenne doit reposer sur une évaluation honnête des mécanismes et institutions nécessaires au processus d'élargissement, et à la cohésion de l'Union européenne. À cet égard, il est très positif qu'une nouvelle méthode soit discutée, afin d'améliorer et de simplifier les procédures d'adhésion. Mais il faut être clair : aucun mécanisme ne peut remplacer la perspective d'adhésion pour les peuples des Balkans. La politique de voisinage européen est un instrument très fort de réforme et d'assistance financière. De même, le processus de Berlin pour les Balkans est une initiative qui peut compléter les perspectives d'élargissement, en favorisant les investissements européens dans la région. Néanmoins, les instruments d'élargissement sont les seuls à pouvoir produire une différence réelle, en garantissant la stabilité politique, les réformes, et un progrès économique durable. Cela est clair dans le cas de la Serbie et du Monténégro, dont les perspectives en termes d'adhésion doivent être encouragées pour le bien de toute la région.

Il est cependant clair qu'existe un gros problème de cohésion et de solidarité lorsqu'il s'agit de faire face à nos défis communs. Nous le voyons très clairement sur la question des migrations. Le problème n'est cependant pas l'élargissement. L'objectif doit être de trouver des compromis difficiles face à ces défis. Nous devons lutter contre le nationalisme, renforcer les valeurs européennes et le rôle de l'Union pour promouvoir l'emploi et la

justice sociale. Nous pourrions ainsi rétablir un sentiment de solidarité entre les États membres.

À un moment aussi crucial que celui-ci, alors que les idéaux démocratiques, les valeurs européennes et le droit international sont contestés, l'Europe doit démontrer que des mesures existent pour soutenir les réformes démocratiques et les relations de bon voisinage. C'est l'essence même de la conditionnalité. Néanmoins, celle-ci doit pouvoir s'appuyer sur des exemples positifs régionaux.

Zoran Zaev, le Premier ministre de Macédoine du Nord, a eu le courage de trouver avec moi un compromis sur la question du nom de son pays. Il a également noué un accord avec la Bulgarie, bien qu'il en ait connu le coût politique très élevé. Nous y sommes parvenus, parce que nous nous sommes appuyés sur un respect mutuel et sur la recherche de solutions acceptables de part et d'autre. Nous n'avons pas cherché à nous tromper l'un l'autre, à faire de la politique politicienne, ou à jouer la carte trop facile du populisme nationaliste, que certaines forces utilisent encore dans nos pays. Nous avons respecté le droit international.

Si Zoran Zaev et le peuple de Macédoine du Nord étaient récompensés de leurs efforts, ce serait un message clair pour tous les autres dirigeants de la région. Ce serait un message pour le gouvernement albanais, afin qu'il prenne davantage de mesures concernant l'État de droit, et notamment la protection de la minorité grecque. Ce serait une incitation pour les dirigeants de Belgrade et de Pristina à régler la question du Kosovo. Ce serait un message au gouvernement de Bosnie-Herzégovine en faveur de la stabilité. Cependant, si le processus d'adhésion demeure bloqué, le message sera tout aussi clair : l'Europe ne récompense pas les dirigeants réformateurs qui trouvent des compromis.

Aussi, la cohésion de l'Union européenne est fragile. Celle-ci fait face à un défi existentiel, que les mécanismes traditionnels ne lui permettent pas d'affronter. Nous devons donc les améliorer, ou en trouver de nouveaux. Mais réexaminer nos mécanismes ne signifie pas tout remettre en question, et en particulier l'élargissement, qui constitue une part essentielle de ce que représente l'Europe. Nous pouvons faire le choix de la facilité, et construire des murs. Nous pouvons au contraire prendre des mesures courageuses, et régler nos différends. Si nous choisissons la première option, en maintenant ce blocage du processus d'élargissement, nous compromettrons le rôle que pourrait jouer l'Union comme force régionale et mondiale de transformation. Mais la Macédoine du Nord et la Grèce ont prouvé au monde que nous avons la capacité de choisir la seconde voie. C'est la seule possible pour renouveler la vision européenne, et renforcer l'Union. J'en suis fermement convaincu.

Je vous remercie.

M. Jean Bizet. – Je vous remercie, monsieur le Premier ministre, pour ces mots on ne peut plus clairs. Ils le sont d'autant plus qu'ils sont prononcés par le Premier ministre de la Grèce, qui a connu les turbulences que nous savons, et envers laquelle l'Europe n'a jamais failli. Je me souviens d'un déplacement avec le président de la République François Hollande en Grèce, et il est vrai que la France vous a toujours soutenu. Nous vous avons fait confiance, et je tiens à saluer les efforts consentis par le peuple grec et le gouvernement pour rétablir une situation délicate. Les sénateurs seront toujours ravis de vous recevoir ici, au Sénat.

Je remercie également l'ensemble des participants. Je remercie notamment Christophe Parisot d'avoir explicité la position de la France. Je suis très heureux que les mots de la fin reviennent à mon collègue député Jean-Louis Bourlanges. Député européen pendant une vingtaine d'années, il est entré au Parlement européen quelques mois avant la Chute du Mur de Berlin. Il a ainsi pu suivre de l'intérieur l'évolution de l'Europe vers sa réunification. Son expérience européenne est unique, et doublée d'une grande culture, ainsi que d'une hauteur de vues remarquable. Il est un analyste avisé et précieux.

Avant de lui céder la parole, je souhaiterais vous soumettre trois phrases à méditer. Je retiens celle de Claude Martin : « Apprenez à vous écouter ». La deuxième a été prononcée par Georges Karolyi : « Le succès d'une pièce réside dans la façon dont elle est interprétée ». La dernière est celle de Joachim Bitterlich : « La politique, avant les institutions. »

Je vous remercie.

II. M. JEAN-LOUIS BOURLANGES

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais dire, monsieur le Premier ministre, l'émotion qui m'habite au moment de vous succéder à cette tribune. En effet, je crois que vous avez été l'homme d'un moment clé de la relance de l'Union européenne. Celle-ci a été marquée depuis le début par des événements singuliers : la déclaration Schuman ; la rencontre de Charles de Gaulle et Konrad Adenauer ; le discours de François Mitterrand à Bonn, au moment de l'intensification de la guerre froide.

Paradoxalement, la chute de l'URSS nous a peu à peu plongés dans une espèce d'apathie. L'Europe devenait moins nécessaire, moins utile, et nous étions de moins en moins conscients de ce que nous avons réalisé ensemble. L'Union européenne a ainsi failli être emportée. Or votre décision a permis de faire basculer le cours des choses, dans des conditions extrêmement difficiles, au lendemain d'un référendum qui consacrait votre pouvoir politique. Vous avez affirmé que l'avenir de la Grèce était dans l'Europe, dans l'Union européenne, et avec l'euro. Il s'agissait d'une décision

sage, mais incroyablement courageuse. Elle s'est avérée formidablement féconde. Les très nombreuses forces qui hésitaient sur ce choix, telles que Podemos en Espagne, ou des partis de droite en Autriche ou aux Pays-Bas, ont fait le même choix. Celles qui ne l'ont pas fait, par exemple pendant l'élection présidentielle française, en ont payé le prix.

Je pense qu'ainsi vous avez changé le cours de l'histoire européenne. Chacun doit en être conscient, et vous en être reconnaissant. Je tenais à vous le dire, car je le pense profondément depuis juillet 2015.

Certains problèmes posés par la réunification du continent me semblent surévalués, et d'autres sous-évalués. Au rang des problèmes surévalués figure celui du nombre. Les Français ont toujours perçu l'élargissement comme contraire à l'approfondissement. Or les 45 premières années de la construction européenne ont toujours associé le triptyque élargissement, enrichissement des compétences, et approfondissement institutionnel. Chaque fois qu'un État nouveau est entré, les compétences ont été enrichies. Quand les États du Sud nous ont rejoints, la cohésion a pu être développée. Quand les Britanniques sont entrés dans l'Union, nous avons mis en place le marché intérieur et l'Acte unique européen a ainsi permis de passer à la majorité qualifiée. Le budget européen a également été considérablement développé.

Dans les années 1990, nous avons continué à élargir, mais nous avons cessé d'enrichir. J'attire votre attention sur le fait que les responsables de cet état de fait ne sont pas les États périphériques, mais nous-mêmes. Nous avons rencontré un problème existentiel, et nous n'avons pas su y faire face.

Le second problème qui me semble surévalué est celui de la taille. Il existe des États petits, moyens et grands. Je pense que nous avons réussi à trouver un certain équilibre. Je me suis certes battu pour que la Commission européenne soit organisée autrement, et qu'il n'y ait pas un commissaire par État membre. Cela s'est révélé impossible, mais nous arrivons à le gérer. Au Conseil des ministres de l'Union européenne, comme au Parlement européen, nous avons réussi à combiner très bien les deux exigences d'égalité entre les États, et d'égalité entre les citoyens. Ces deux exigences sont contradictoires, pour des raisons démographiques. Un équilibre devait être trouvé, et il me semble que globalement il l'a été, même si le Conseil européen n'est peut-être pas organisé de manière satisfaisante, avec ses interminables tours de parole. En effet, les chefs d'État ou de gouvernement ont des difficultés à se considérer comme membres d'une assemblée, et non d'un aréopage.

Le troisième problème surévalué me semble être celui de la différence de richesse. Il s'est posé de manière très vive en ce qui concerne la Grèce, mais en réalité, au cours des cinq dernières années, la convergence s'est opérée de manière beaucoup plus positive entre l'Ouest et l'Est de

l'Europe qu'entre le Nord et le Sud. C'est un paradoxe néanmoins, puisque pour la plupart, les États du Centre et de l'Est n'étaient pas membres de la zone euro. Des fractures se sont donc créées, mais elles ne sont pas toujours liées à des différences de moyens. L'exemple de la Grèce le prouve, il ne suffit pas d'avoir des taux d'intérêt bas et des fonds de cohésion importants pour résoudre ces phénomènes de divergence. Nous avons là un immense chantier, mais nous le mènerons à bien, si nous nous donnons de bons instruments de solidarité.

Cependant, certains problèmes m'apparaissent sous-évalués, à commencer par la question identitaire. Nikola Poposki parlait de l'Union européenne comme d'un club, mais ce club n'est pas capable de définir son objet social ou sa règle du jeu. Ainsi, d'illustres voix, comme celle d'Angela Merkel elle-même, avaient naguère remis en cause la méthode communautaire, au profit de la méthode intergouvernementale. Ce club n'arrive pas à définir sa règle du jeu ni les conditions de son appartenance. C'est donc un club bien étrange.

La Rochefoucauld affirmait que « Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. » J'ajouterais qu'il en va de même pour l'Europe. Nous n'osons pas dire ce que nous sommes, ce que nous voulons, ni comment nous voulons le faire. Partant, il est extrêmement difficile de provoquer l'adhésion des peuples sur cette triple incertitude. Le déficit démocratique tient donc simplement à ce que nos opinions publiques ne comprennent pas l'Europe. Nous devons partir de l'idée que ce qui nous fonde, c'est d'abord le respect du droit, des libertés fondamentales, et de la démocratie. C'est ce qui nous distingue des autres, qu'il s'agisse de peuples du Sud ou de la Russie. Il faut que nous acceptions que ce qui forme notre identité soit la séparation du temporel et du spirituel - qui prend des formes très différentes selon les pays -, ainsi que le respect du droit, des libertés, et du suffrage universel.

Notre second grand défaut est un défaut de solidarité : nous ne sommes pas solidaires les uns des autres, notamment économiquement. La France connaît 45 % de prélèvements obligatoires, 55 % de dépenses publiques, mais ne consacre que 1 % de son PIB à l'Union européenne. Cette proportion n'est pas satisfaisante. Et avec ce 1 %, nous devrions faire des choses extraordinaires ! D'ailleurs, les citoyens pensent que 30 % de nos impôts sont consacrés à l'Europe, ce qui est évidemment totalement faux.

Mais nous ne sommes pas non plus solidaires politiquement. Nous avons le plus grand mal à nous engager sur l'immigration. La solidarité consiste à accepter des compétences communes, exercées dans un cadre communautaire. La vraie question que nous ne nous posons pas, et qui nous empêche, par exemple, d'avoir un regard ouvert vis-à-vis de ceux qui frappent à notre porte, c'est celle de la distinction entre ce que nous voulons faire ensemble et séparément. Il n'est pas nécessaire d'être exagérément fédéraliste, mais nous sommes obligés de définir ensemble ce que nous

avons en commun, ce que nous voulons faire en commun, et ce que nous voulons faire chacun chez nous.

Enfin, le modèle institutionnel reste une autre grande énigme. On parle de déficit démocratique européen, qui reproduirait au niveau continental la tension entre démocratie participative et démocratie représentative. L'Europe ne peut se faire autrement que sur un principe de délégation des pouvoirs à des représentants. Nous devons régler le problème des rapports entre petits et grands États, ainsi que celui de l'ajustement entre les peuples, les citoyens et les États. Nous avons des raisons de nous réjouir : le système communautaire tel qu'il a été défini à Maastricht est assez proche d'un équilibre satisfaisant ; le Parlement européen fonctionne ; pour la première fois, l'abstention a reculé pour les élections européennes ; pour la première fois, la droite et la gauche ne se sont pas divisées, chacune, entre pro et anti-européens ; pour la première fois, les enjeux soulevés étaient bien européens, et non simplement nationaux. Nous avons connu au centre un grand mouvement pro-européen, et aux ailes, des mouvements anti-européens incapables de rien proposer. De plus, les enjeux de cette élection ont été largement des enjeux européens.

Il faut aller plus loin. La Commission européenne est de grande qualité. Elle est responsable devant le Parlement européen. Celui-ci a du reste démontré son autorité en refusant la nomination d'un commissaire. La Commission européenne porte un grand projet, mais elle n'a pas les moyens de l'assumer. Nous devons soutenir ce projet et dire à nos populations : soyez solidaires, soyez généreux, regardez de l'avant, et la réunification de l'Europe vous sera donnée de surcroît.

Je vous remercie.